Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170629
Centre d'intérêt: 32

Fonteneau, Xavier.

Etude du recensement scolaire de mai 1971 / Xavier Fonteneau ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : La Direction, 1973.
iv, 66 f. : graph. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.13)

Cote Dewey: 371.219'714/F683e Cote LC: LA/418/.03

Descripteur(s): *Commission scolaire *Population d'âge scolaire *Population *Recensement *Prévision *Etude comparative

Identificateur(s) de sujet: *Qualité des données

L'objectif de cette étude est de vérifier la qualité des résultats obtenus lors des recensements scolaires de 1966 et de 1971 en les comparant avec ceux du recensement fédéral pour les mêmes années. La présentation de l'historique et des modalités du recensement scolaire précèdent l'analyse comparative des résultats. Enfin, la méthode de prévision qui prend comme base de travail les données du recensement scolaire est par la suite examinée.

L'examen détaillé des résultats des recensements est effectué pour un échantillon de quatre commissions scolaires régionales de milieu rural ou semi-urbain (Salaberry, de l'Yamaska, Vieilles-Forges, Vallée de la Matapédia) et de trois commissions scolaires locales de milieu urbain (Verdun, Outremont, Gagnon). L'analyse comparative porte sur trois points: 1. Le rapport entre les personnes énumérées, 2. Les rapports de masculinité selon l'âge, 3. Les variations de population entre 1966 et 1971.

Le degré d'exactitude du recensement scolaire apparaît assez limité et assez variable par rapport au recensement fédéral. Le manque de préparation des agents recenseurs et l'intérêt mitigé que certaines commissions scolaires portent au recensement pourraient expliquer la qualité parfois douteuse de ces résultats qui n'est pas sans gêner considérablement l'utilisateur. Par ailleurs, la méthode de prévision présente également d'importantes lacunes. En particulier, elle ne tient aucun compte du phénomène migratoire. Des propositions visant à corriger les faiblesses relevées terminent l'étude.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170629

Etude du recensement scolaire de mai 1971

Démographie scolaire D.T. 9.13
décembre 1973, Xavier Fonteneau

E D U Q 8170629

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de la planification

Démographie scolaire
Document de travail D.T. 9.13

Etude du recensement scolaire de mai 1971

décembre 1973

Xavier Fontenau

Serie

TABLE DES MATIERES

		Page
CHAPITRE 1	Historique et modalités du recensement scolaire.	1
	a) Le questionnaire du recensement scolaire	1
	b) Les directives du recensement scolaire	3
	c) Champ d'investigation de l'étude	5
CHAPITRE 2	Analyse comparative des recensements scolaires et fédéraux.	7
	A- Rapport entre les énumérations des recensements scolaires et fédéraux.	10
	a) Etude du rapport du recensement scolaire au recensement fédéral pour l'année 1966 suivant l'âge et le sexe.	10
	b) Evolution des rapports du recensement scolaire au recensement fédéral entre 1966 et 1971.	13
	B- Rapports de masculinité selon l'âge	19
	C- Les variations de population entre 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux.	25
	1. Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe entre 1966 et 1971.	32
	2. Evolution de la population par génération selon les groupes d'âge, entre 1966 et 1971.	37
CHAPITRE 3	Le recensement scolaire outil de prévision	42
CONCLUSION		52
	Impressions qui ressortent de cette étude et pouvant servir de base de travail pour une amélioration du recensement scolaire et des prévisions scolaires.	57

LISTE DES TABLEAUX

		Pages
Tableau 1	Population énumérée au recensement scolaire et au recensement fédéral de 1966 suivant l'âge et le sexe.	11
Tableau 2	Population énumérée au recensement scolaire et au recensement fédéral de 1971 suivant l'âge et le sexe.	14
Tableau 3	Tableau des rapports $\frac{\text{Scol.}}{\text{Féd.}}$ pour 1966 et 1971.	17
Tableau 4	Rapport de masculinité selon l'âge suivant les recensements scolaires et fédéraux de 1966 et 1971.	20
Tableau 5	Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe d'après les résultats du recensement scolaire de 1966 et 1971.	26
Tableau 6	Accroissement de la population suivant l'âge ou le sexe d'après les recensements fédéraux de 1966 et 1971.	27
Tableau 7	Accroissements des populations entre 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux.	28
Tableau 8	Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe d'après les résultats du recensement scolaire de 1966 et 1968.	34
Tableau 9	Recensement scolaire: Accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971.	39
Tableau 10	Recensement fédéral: Accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971.	40
Tableau 11	Tableau comparatif, recensement scolaire et recensement fédéral, de l'accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971.	41

LISTE DES TABLEAUX (fin)

		Page
Tableau 12	Les prévisions scolaires par projection de groupes d'âge quinquennaux cinq ans plus tard.	45
Tableau 13	Illustration des prévisions scolaires par projection de groupes d'âge quinquennaux cinq ans plus tard dans les zones de forte migration.	49

LISTE DES GRAPHIQUES

		Page
Graphique 1		
Graphique 1	Proportion de la population énumérée au recensement scolaire par rapport à la population énumérée au recensement fédéral	18
Graphique 2	Rapport de masculinité selon l'âge suivant les recensements scolaires et fédéraux de 1966 et 1971.	21-22
Graphique 3	Accroissement des population en 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux.	29-30-31

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Exemplaire des directives et d'un formulaire de recensement scolaire en 1943.	61
Annexe 2	Exemplaire des directives et d'un formulaire de recensement scolaire en 1973.	67

Cette étude vient prolonger et compléter celle entreprise par Michel Amyot, en 1969[1]. L'objectif est de tester les résultats obtenus par le recensement scolaire en les comparant avec ceux du recensement fédéral pour les mêmes années. Le recensement fédéral étant quinquennal, il aurait fallu pouvoir analyser les recensements scolaires de 1961 et de 1956. Or, ces recensements parce qu'égarés, perdus ou détruits n'étaient pas disponibles, il a donc été nécessaire d'attendre que soient exploitables les résultats du recensement fédéral de 1971 pour établir des tableaux comparatifs avec les recensements scolaire et fédéral de 1966.

---

(1) AMYOT, Michel: "Notes sur le recensement scolaire du Québec" 22 pages, octobre 1969, D.G.P., Diffusion limitée.

CHAPITRE I

HISTORIQUE ET MODALITES DU RECENSEMENT SCOLAIRE

Le recensement scolaire tel que nous le connaissons actuellement date de 1943. Il était préparé à l'intention des Conseils scolaires et de certains services du ministère de l'Education. Aux dires de ses auteurs il assurait une parfaite connaissance de l'état de l'inscription dans chacune des municipalités scolaires, chacun des comtés et dans l'ensemble de la province. Nous ne nous attacherons pas plus longtemps à cet aspect historique du recensement scolaire, des renseignements supplémentaires étant fournis par le document de travail pré-cité de Michel Amyot.

a) Le questionnaire du recensement scolaire

Le questionnaire du recensement scolaire se différencie du questionnaire du recensement fédéral essentiellement par le fait qu'il n'a pas recours à un formulaire individuel. Le directeur de l'établissement, ou un employé de la commission scolaire, inscrit dans

un cahier spécial un certain nombre de renseignements d'ordre général concernant le père, la mère ou le tuteur d'enfants âgés de 0 à 20 ans[1].

De plus, ce recensement précise le mode de fréquentation scolaire, fréquentation de cours spéciaux, de cours à temps partiel ou de cours du soir, et éventuellement les causes de non fréquentation de l'école pour les enfants[2].

L'agent recenseur, après avoir inscrit les unes à la suite des autres les personnes recensées sur les feuilles du cahier, procède à la fin de chaque page à des cumuls afin d'établir un sommaire qui sera envoyé au ministère de l'Education. C'est donc seulement de ce sommaire cumulatif que peuvent disposer les services du ministère de l'Education[3].

---

(1) Cependant, certaines commissions scolaires font appel à des firmes privées pour établir leur recensement. Elles disposent alors de formulaires comparables à ceux du rencensement fédéral.

(2) Voir en annexe 1 un exemplaire de fiche de recensement scolaire.

(3) Voir en annexe une copie des directives de préparation des sommaires et un exemplaire de ce sommaire.

b) Les directives du recensement scolaire

En décrivant les directives selon lesquelles sont recueillies les données du recensement scolaire, nous allons noter les points sur lesquels elles diffèrent des directives du recensement fédéral:

. L'âge - Le recensement porte sur tous les enfants vivants et les personnes célibataires ou mariées dont l'âge est inférieur à 21 ans au 30 juin de l'année en cours.

En ce qui concerne le recensement fédéral on tient compte de l'âge au 1er juin de l'année du recensement.

. Le lieu de résidence - Pour le recensement scolaire, le domicile d'un enfant jusqu'à l'âge de 21 ans, sauf s'il est marié, est nécessairement celui de ses parents ou de son tuteur, même s'il travaille et n'habite plus le foyer familial.

- Au recensement fédéral sont recensés au domicile de leurs parents les enfants encore aux études, ceux qui travaillent sont recensés à leur lieu de résidence personnelle.

. La période du recensement - Le recensement scolaire se fait au cours du mois de mai. L'agent recenseur peut donc étaler sa tâche sur une période d'un mois, ce qui peut introduire une marge d'erreurs, même faible, dans les résultats finaux.

- Pour le recensement fédéral, le laps de temps donné pour l'énumération est limité à une journée, toujours le 1er juin. Donc toute personne née avant et toute personne décédée après minuit dans la nuit du 31 mai au 1er juin doit être comptabilisée dans le recensement, ceci augmente la précision par rapport au recensement scolaire.

. Le mode de recensement - Pour le recensement scolaire, l'agent recenseur passe de maison en maison, de logement en logement.

- C'est aussi de cette manière que s'opérait le recensement fédéral jusqu'au dernier de 1971. Pour celui-ci on a adopté la formule de l'autorecensement. Chaque ménage recevant un formulaire qu'il devait remplir et renvoyer aux services de statistiques.

c) Champ d'investigation de l'étude

Voilà en ce qui concerne le questionnaire du recensement scolaire et les directives propres à chacun des deux recensements. Il nous faut maintenant préciser le champ d'investigation auquel va se limiter cette étude.

Un examen détaillé des résultats du recensement scolaire pour chaque commission scolaire aurait demandé un travail de compilation beaucoup trop long. C'est pourquoi nous avons dû limiter notre étude à sept cas particuliers, en essayant de diversifier notre choix pour rendre cet échantillon le plus représentatif possible:

- quatre commissions scolaires régionales pour lesquelles nous avons cumulé les données de chacune des commissions scolaires locales, catholiques et protestantes, faisant partie du territoire de la régonale
  - . Salaberry, en milieu semi-urbain
  - . de l'Yamaska, en milieu semi-urbain
  - . Vieilles-Forges, en milieu urbain
  - . Vallée de la Matapédia, en milieu rural

- trois commissions scolaires locales,

toutes en milieu urbain

. Verdun

. Outremont

. Gagnon

Pour les données du recensement fédéral nous avons regroupé les municipalités faisant partie intégrante du territoire de la commission scolaire régionale.

CHAPITRE 2

ANALYSE COMPARATIVE DES RECENSEMENTS SCOLAIRES ET FÉDÉRAUX

L'intérêt du recensement scolaire réside dans la possibilité qu'il donne d'établir des prévisions, à court et moyen terme, sur les effectifs scolaires et par répercussion sur les besoins en locaux et en enseignants des établissements scolaires. Actuellement il est difficile d'utiliser le recensement fédéral à cette fin. En effet le recensement fédéral n'a lieu que tous les cinq ans et son champ d'investigation étant plus vaste et plus complexe que celui du recensement scolaire, la compilation des données se fait beaucoup plus lentement. Au niveau de la commission scolaire et de son territoire, les résultats ne parviennent pas avant une période de trois ans, d'où la nécessité d'un instrument d'évaluation plus maniable et plus rapide.

Pour que le recensement scolaire puisse remplir ce rôle planificateur, il faut que la qualité de ses résultats soit satisfaisante. Ce sera le but de notre travail que de remettre en question cette qualité des résultats. Pour cela nous posons comme hypothèse de départ

que le recensement fédéral dénombre le plus exactement la population des territoires considérés[1]. Nous l'utiliserons donc comme critère de base pour tester la qualité du recensement scolaire. Plus les données du recensement scolaire seront proches des résultats du recensement fédéral, plus grande sera jugée son exactitude.

Pour chaque année de recensement étudiée, c'est-à-dire 1966 et 1971 nous allons:

. analyser et comparer les résultats des recensements scolaires et fédéraux;

. suivre l'évolution, pour chaque mode de cueillette des données, entre les deux recensements et voir si cette évolution coïncide, suit une voie parallèle avec une marge d'erreur constante ou bien est totalement différente.

Nous avons basé notre analyse comparative sur l'étude de trois points précis:

. tout d'abord nous avons établi le rapport entre le nombre de personnes énumérées au recensement scolaire et le nombre de personnes énumérées au recensement

---

(1) Le recensement fédéral est considéré par les autorités en la matière, tels les experts des Nations-Unies, comme l'un des plus exacts du monde occidental.

fédéral de la même année. Nous pouvons ainsi déterminer pour chaque commission scolaire l'évolution de la sur-énumération ou de la sous-énumération du recensement scolaire par rapport au fédéral, pour les années 1966 et 1971;

. le calcul des rapports de masculinité selon l'âge pour les deux recensements constitue un autre indice pour tester les modifications structurelles que peut apporter une variation dans les données statistiques. Nous pouvons ainsi vérifier sur un point précis l'exactitude du recensement scolaire;

. enfin ce qui nous apparaît comme le plus significatif pour juger de la qualité et de l'utilité du recensement scolaire, nous avons comparé l'accroissement de population entre les deux recensements de 1966 et 1971 pour les deux modes de recensements. Dans la mesure où l'on veut faire du recensement scolaire un outil prévisionnel, il importe que sa méthode de collecte soit précise et rende compte réellement des modifications des courants de population à l'intérieur d'une commission scolaire.

A. RAPPORT ENTRE LES ENUMERATIONS DES RECENSEMENTS SCOLAIRES ET FEDERAUX

Pour déterminer la sous-énumération ou la sur-énumération du recensement scolaire, nous avons établi les rapports entre les effectifs énumérés au recensement scolaire et au recensement fédéral, ce pour les années 1966 et 1971(1)

a) Etude du rapport du recensement scolaire au recensement fédéral pour l'année 1966 suivant l'âge et le sexe

Pour l'année 1966 la sous-estimation maximale est de 36.2% à Outremont et la sur-estimation maximale de 6.7% à Gagnon. C'est pour les commissions scolaires régionales de Matapédia et à un degré moindre de Yamaska que la différence entre les résultats du recensement scolaire et du recensement fédéral est la plus faible.

On peut peut-être expliquer la qualité de ces recensements par le caractère rural des deux commissions scolaires.

---

(1) Pour l'année 1966, nous avons utilisé les tableaux et conclusions de l'étude de M. Amyot déjà citée.

Tableau 1 Population énumérée au recensement scolaire et au recensement fédéral de 1966, suivant l'âge et le sexe

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. / Féd. x100	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. / Féd. x100	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. / Féd. x100
Salaberry (1)									
0 - 4	2342	2861	81.9	2162	2748	78.7	4504	5609	80.3
5 - 9	2967	3224	92.0	2737	3142	87.1	5704	6366	89.6
10 - 14	2744	2988	91.8	2474	2888	85.7	5218	5876	88.8
15 - 19	2438	2801	87.0	2126	2663	79.8	4564	5464	83.5
Total	10491	11874	88.4	9499	11441	83.0	19990	23315	85.7
Yamaska									
0 - 4	4767	4940	96.5	4424	4543	97.4	9191	9483	96.9
5 - 9	5555	5302	104.8	5261	4928	106.8	10816	10230	105.7
10 - 14	5121	4972	103.0	5063	4783	105.9	10184	9755	104.4
15 - 19	4426	4396	100.7	4072	4288	95.0	8498	8684	97.9
Total	19869	19610	101.3	18820	18542	101.5	38689	38152	101.4
Vieilles-Forges									
0 - 4	6208	6975	89.0	5750	6450	89.1	11958	13425	89.1
5 - 9	7671	7951	96.5	7149	7474	95.7	14820	15425	96.1
10 - 14	7477	7819	95.6	7241	7212	100.4	14718	15031	97.9
15 - 19	6476	6951	93.2	5783	6907	83.7	12259	13858	88.5
Total	27832	29696	93.7	25923	28043	92.4	53755	57739	93.1
Matapédia									
0 - 4	1628	1692	96.2	1526	1541	99.0	3154	3233	97.6
5 - 9	2214	2144	103.3	2015	2027	99.4	4229	4171	101.4
10 - 14	2208	2194	100.6	2201	2131	103.2	4409	4326	101.9
15 - 19	2030	1907	106.4	1757	1734	101.3	3787	3641	104.0
Total	8080	7937	101.8	7499	7434	100.9	15579	15371	101.4
Verdun									
0 - 4	3100	3362	92.2	3030	3306	91.7	6130	6668	91.9
5 - 9	3473	3508	99.0	3306	3332	99.2	6779	6840	99.1
10 - 14	3207	3233	99.2	3219	3190	100.9	6426	6423	100.0
15 - 19	2482	3303	75.1	2248	3345	67.2	4730	6648	71.1
Total	12262	13406	91.5	11803	13173	89.6	24065	26579	90.5
Outremont									
0 - 4	785	1081	72.6	782	1065	73.4	1567	2146	73.0
5 - 9	935	1288	72.6	849	1289	65.9	1784	2577	69.2
10 - 14	974	1590	61.3	901	1350	66.7	1875	2940	63.8
15 - 19	1039	1518	68.4	982	1589	61.8	2021	3107	65.0
Total	3733	5477	68.2	3514	5293	66.4	7247	10770	67.3
Gagnon									
0 - 4	307	336	91.4	344	374	92.0	651	710	91.7
5 - 9	237	214	110.7	183	187	97.9	420	401	104.7
10 - 14	165	169	97.6	146	154	94.8	311	323	96.3
15 - 19	115	158	72.8	107	134	79.9	222	292	76.0
Total	824	877	94.0	780	849	91.9	1604	1726	92.9

(1) Ne comprend pas la population indienne du comté d'Huntington

Dans la régionale de Salaberry, la population énumérée au recensement scolaire est sous-estimée par rapport au recensement fédéral dans une proportion allant de -20% à -10% - la classe d'âge la plus sous-estimée est 0-4 ans aussi bien chez les filles que chez les garçons. De façon générale la population féminine est sous-estimée plus nettement que la population masculine surtout pour la classe d'âge 15-19 ans.

Les régionales de Matapédia et de Yamaska présentent les mêmes caractéristiques; une légère sous-estimation du recensement scolaire pour la classe d'âge 0-4 ans et pour les autres classes d'âge des énumérations à peu près équivalentes à celles du recensement fédéral.

A la régionale de Vieilles-Forges la sous-estimation du recensement scolaire s'élève au maximum à -7% et elle est à peu près équivalente pour les deux sexes excepté pour la classe d'âge 15-19 ans où la population féminine est très nettement sous-estimée par rapport au recensement fédéral.

Pour la commission scolaire locale de Verdun, on peut noter la très forte sous-estimation de la classe d'âge 15-19 ans, -25% pour la population masculine

et -33% pour la population féminine. Les autres classes d'âge sont légèrement sous-estimées mais très proches du recensement fédéral.

La sous-énumération est très importante à Outremont où elle oscille entre -36% et -27%. Les classes d'âges les plus sous-estimées sont 10-14 ans pour les garçons et 15-19 ans pour les filles. (graphique 1).

La commission scolaire locale de Gagnon voit sa classe d'âge 15-19 ans nettement sous-estimée, moins cependant chez les filles que chez les garçons. Il y a aussi la forte sur-estimation de la classe d'âge 5-9 ans pour la population masculine le reste est sous-estimé dans des proportions assez faibles.

b) Evolution des rapports du recensement scolaire au recensement fédéral entre 1966 et 1971.

Quelle est l'évolution de ces rapports de 1966 à 1971? En fait il est peut-être inexact de parler d'évolution. Les observations que nous faisons pour 1966 et 1971 devraient plutôt être comparées à des clichés car nous ne savons pas si les caractéristiques

Tableau 2 Population énumérée au recensement scolaire et au recensement fédéral de 1931, suivant l'âge et le sexe

	Masculin			Féminin			Total		
	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. Féd.	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. Féd.	Rec. Scol.	Rec. Féd.	Scol. Féd.
Salaberry (1)									
0 - 4	1863	1760	105.8	1903	1805	105.4	3766	3565	105.6
5 - 9	2773	2240	123.8	2626	2370	110.8	5399	4610	117.1
10 - 14	3012	2530	119.0	2889	2505	115.3	5901	5035	117.2
15 - 19	2634	2320	113.5	2455	2355	104.2	5089	4655	109.3
Total	10282	8850	116.2	9873	9015	109.5	20155	17865	112.8
Yamaska									
0 - 4	3425	3940	86.9	3257	3750	86.8	6682	7690	86.9
5 - 9	5056	5175	97.7	4691	5105	91.9	9747	10280	94.8
10 - 14	5414	5490	98.6	5059	5060	100.0	10473	10550	99.3
15 - 19	4609	4967	92.8	4410	4760	92.6	9019	9727	92.7
Total	18504	19572	94.5	17417	18675	93.3	35921	38247	93.9
Vieilles-Forges									
0 - 4	4509	5010	90.0	4299	4715	91.2	8808	9725	90.6
5 - 9	6792	6935	97.9	6422	6570	97.7	13214	13505	97.8
10 - 14	7728	7845	98.5	7364	7570	97.3	15092	15415	97.9
15 - 19	7239	7420	97.6	6770	7220	93.8	14009	14640	95.7
Total	26268	27210	96.5	24855	26075	95.3	51123	53285	95.9
Matapédia									
0 - 4	882	1015	86.9	863	935	92.3	1745	1950	89.5
5 - 9	1586	1605	98.8	1481	1510	98.1	3067	3115	98.5
10 - 14	1894	1985	95.4	1854	1825	101.6	3748	3810	98.4
15 - 19	1919	1820	105.4	1867	1770	105.5	3786	3590	105.5
Total	6281	6425	97.8	6065	6040	100.4	12346	12465	99.0
Verdun									
0 - 4	2125	2495	85.2	2114	2460	85.9	4239	4955	85.5
5 - 9	2930	2995	97.8	2946	3040	96.9	5876	6035	97.4
10 - 14	3051	3330	91.6	3103	3220	96.4	6154	6550	94.0
15 - 19	3118	3275	95.2	2975	3285	90.6	6093	6560	92.9
Total	11224	12095	92.8	11138	12005	92.8	22362	24100	92.8
Outremont									
0 - 4	797	800	99.6	830	825	100.6	1627	1625	100.1
5 - 9	1327	1255	105.7	1203	1115	107.9	2530	2370	106.7
10 - 14	1546	1455	106.2	1422	1355	104.9	2965	2810	105.6
15 - 19	1564	1500	104.3	1403	1420	98.8	2967	2920	101.6
Total	5235	5010	104.5	4858	4715	103.0	10092	9725	103.8
Gagnon									
0 - 4	264	275	96.0	240	270	88.9	504	545	92.5
5 - 9	279	305	91.5	291	300	97.0	570	605	94.2
10 - 14	181	180	100.6	163	160	101.9	344	340	101.2
15 - 19	137	150	91.3	133	135	98.5	270	285	94.7
Total	861	910	94.6	877	865	95.6	1688	1775	95.1

(1) Ne comprend pas la population indienne du comté d'Huntingdon

que nous relevons pour les deux années étudiées sont des accidents ou bien le reflet exact d'une ligne continue de progression.

Les populations scolaires de Salaberry et d'Outremont, les plus sous-estimées en 1966 par le recensement scolaire, passent en 1971 à une surestimation excessive pour Salaberry, relativement moyenne pour Outremont. (Tableau 2). La différence entre le recensement scolaire et le recensement fédéral est plus importante pour la population masculine pour la régionale de Salaberry. On serait porté d'expliquer ce passage d'un extrême à l'autre par une volonté de réajuster les résultats du recensement scolaire après la publication des énumérations du recensement fédéral de 1966.

En ce qui concerne les deux régionales en milieu rural Yamaska et Matapédia, la qualité du recensement scolaire par rapport au fédéral baisse un petit peu; à une légère surestimation succède une sous-estimation plus importante. Ce qu'il faut noter principalement c'est l'aggravation de la sous-estimation du recensement scolaire pour la classe d'âge 0-4 ans dans les deux commissions scolaires et de la classe d'âge 15-19 ans pour Yamaska.

Nous retrouvons cette assez forte sous-estimation de la classe d'âge 0-4 ans pour les commissions scolaires de Vieilles-Forges, Verdun et Gagnon. Pour les autres classes d'âge le recensement scolaire reste dans une marge d'erreur inférieure à 10% par rapport au recensement fédéral. En comparant à 1966, il est difficile de dégager une ligne général. A Vieilles-Forges le rapport du recensement scolaire au recensement fédéral est à peu près équivalent, gagnant quand même un peu en qualité. Pour Verdun et Gagnon la très forte sous-énumération de la classe d'âge 15-19 ans disparaît en partie pour laisser place à une marge d'erreur acceptable.

En résumé nous pouvons dire que les classes d'âge 0-4 ans et 15-19 ans sont toujours très nettement sous-estimées au recensement scolaire par rapport au recensement fédéral. (graphique 1). Dans la mesure où ces énumérations doivent servir à établir des prévisions, la sous-énumération de la classe d'âge 0-4 ans risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur l'évaluation des besoins à l'élémentaire. L'élaboration des prévisions pour le collégial est beaucoup moins dépendante du recensement scolaire parce que de nombreux autres éléments interviennent et par là même la sous-énumération de la classe d'âge 15-19 ans revêt moins d'importance.

Tableau 3 Tableau des rapports Scol. pour 1966 et 1971. F34.

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	1966	1971	1966	1971	1966	1971
Salaberry						
0-4	81.9	109.8	78.7	102.4	80.3	105.6
5-9	92.	123.8	81.1	110.8	89.6	117.1
10-14	91.8	119.	85.7	115.3	88.8	117.2
15-19	87.	113.5	79.8	104.2	83.5	109.3
Total	88.4	116.2	83.	109.5	85.7	112.8
Yamaska						
0-4	96.5	86.9	97.4	86.8	96.9	86.9
5-9	104.8	97.7	106.8	91.9	105.7	94.8
10-14	103.	98.6	105.9	100.	104.4	99.3
15-19	100.7	92.8	95.	92.6	97.9	92.7
Total	101.3	94.5	101.5	93.3	101.4	93.9
Vieilles-Forges						
0-4	89.	90.	89.1	91.2	89.1	90.6
5-9	96.5	97.9	95.7	97.7	96.1	97.8
10-14	95.6	98.5	100.4	97.3	97.9	97.9
15-19	93.2	97.6	83.7	93.8	88.5	95.7
Total	93.7	96.5	92.4	95.3	93.1	95.9
Matapédia						
0-4	96.2	86.9	99.	92.3	97.6	89.5
5-9	103.3	98.8	99.4	98.1	101.4	98.5
10-14	100.6	95.4	103.2	101.6	101.9	98.4
15-19	106.4	105.4	101.3	105.5	104.	105.5
Total	101.8	97.8	100.9	100.4	101.4	99.
Verdun						
0-4	92.2	85.2	91.7	85.9	91.9	85.5
5-9	99.	97.8	99.2	96.9	99.1	97.4
10-14	99.2	91.6	100.9	96.4	100.	94.
15-19	75.1	95.2	67.2	90.6	71.1	92.9
Total	91.5	92.8	89.6	92.8	90.5	92.8
Outremont						
0-4	72.6	99.6	73.4	100.6	73.	100.1
5-9	72.6	105.7	65.9	107.9	69.2	106.7
10-14	61.3	106.2	66.7	104.9	63.8	105.6
15-19	68.4	104.3	61.8	98.8	65.	101.6
Total	68.2	104.5	66.4	103.	67.3	103.8
Gagnon						
0-4	91.4	96.	92.	88.9	91.7	92.5
5-9	110.7	91.5	97.9	97.	106.7	94.2
10-14	97.6	100.6	94.8	101.9	96.3	101.2
15-19	72.8	91.3	79.9	98.5	76.	94.7
Total	94.	94.6	91.9	95.6	92.9	95.1

Graphique 1 Proportion de la population énumérée au recensement scolaire par rapport à la population énumérée au recensement fédéral

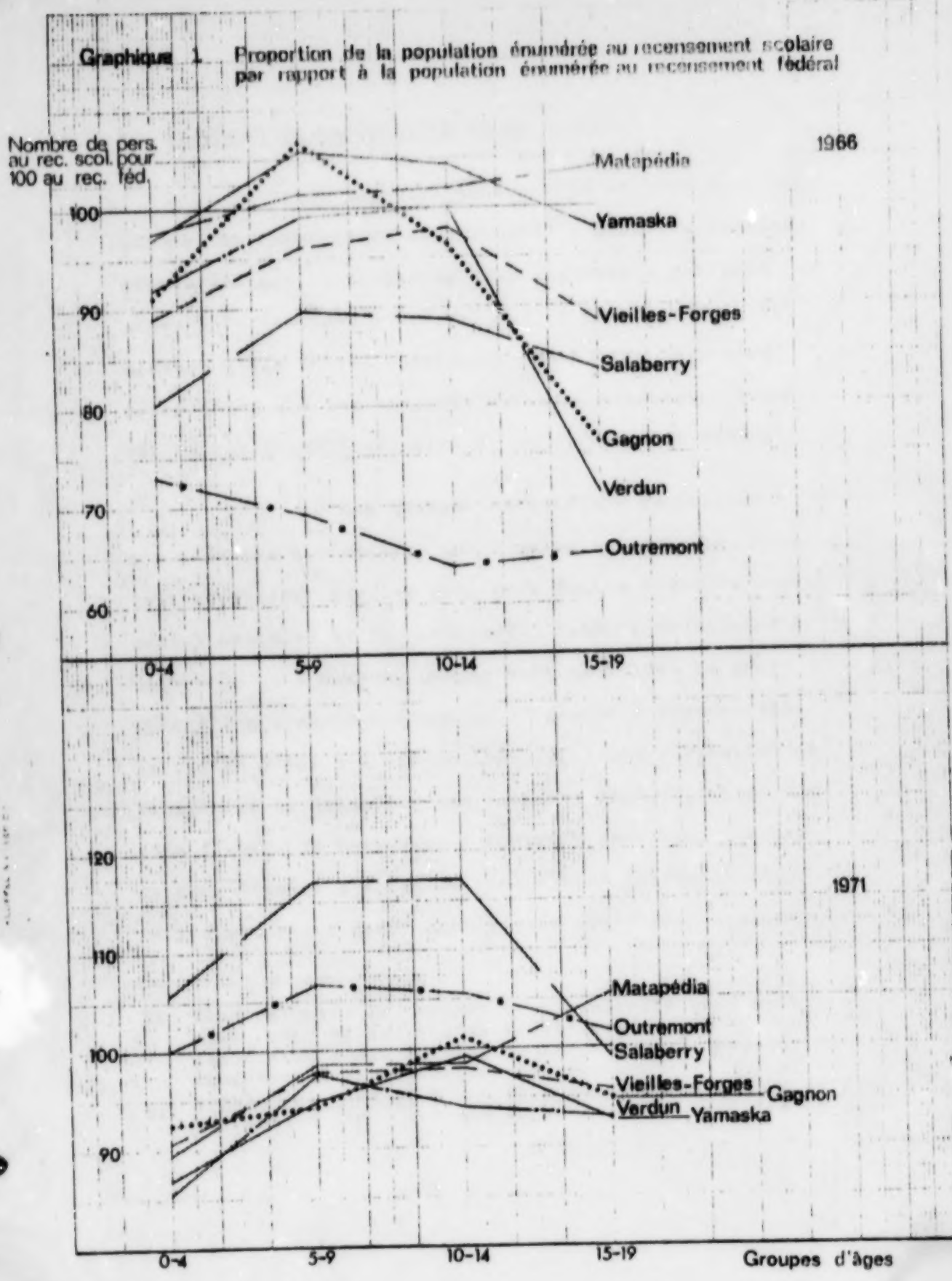

B. RAPPORTS DE MASCULINITE SELON L'AGE

Si pour les années 1966 et 1971 nous comparons les rapports de masculinité[1] pour les recensements fédéraux et scolaires nous trouvons à peu près les mêmes localisations d'erreurs, en ce qui concerne les classes d'âge et les commissions scolaires, que pour notre étude sur les rapports entre la population énumérée au recensement scolaire et au recensement fédéral:

. une analyse horizontale du Tableau 4, c'est-à-dire une analyse par commission scolaire, nous fait apparaître que les plus gros écarts entre le recensement scolaire et le recensement fédéral se situent à Salaberry et à Gagnon, que ce soit pour 1966 ou pour 1971 l'écart maximum étant de 15 points à Gagnon, dans la classe d'âge 5-9 ans en 1966, pour les régionales de Yamaska et de Matapédia les rapports de masculinité établis d'après le recensement scolaire sont très proches de ceux établis d'après le recensement fédéral. Nous retrouvons cette quasi-concordance entre les recensements

---

(1) Pour calculer le rapport de masculinité nous établissons, dans le cadre d'un recensement donné et pour une classe d'âge donnée, le rapport de la population masculine à la population féminine.

ex: $\frac{\text{population masc. 0-4 ans au recensement scolaire de 1966}}{\text{population fém. 0-4 ans au recensement scolaire de 1966}} \times 100$

Tableau 4 Rapport de masculinité selon l'âge suivant les recensements scolaires et fédéraux de 1966 et de 1971.

	0-4 ans		5-9 ans		10-14 ans		15-19 ans		Total	
	1966	1971	1966	1971	1966	1971	1966	1971	1966	1971
Salaberry										
recensement scolaire	108.3	97.9	108.4	105.6	110.9	104.3	114.7	107.3	110.5	104.2
recensement fédéral	104.1	97.5	102.6	94.5	103.5	101.	105.2	99.4	103.8	98.2
Yamaska										
recensement scolaire	107.8	105.6	105.6	107.8	101.1	107.	108.7	104.5	105.6	106.2
recensement fédéral	108.7	105.	107.6	101.4	106.	108.5	102.5	104.3	105.8	104.8
Vieilles-Forges										
recensement scolaire	108.	104.9	107.3	105.8	103.3	104.9	112.	106.9	107.4	105.7
recensement fédéral	108.1	106.3	106.4	105.6	108.4	103.6	100.6	102.8	105.9	104.4
Matapédia										
recensement scolaire	106.7	102.2	109.9	107.1	100.3	102.2	115.5	102.8	107.7	103.6
recensement fédéral	109.8	108.6	105.8	106.3	102.9	108.8	110.	102.8	106.8	106.4
Verdun										
recensement scolaire	102.3	101.	105.1	99.5	99.6	98.3	110.4	104.8	103.9	100.8
recensement fédéral	101.7	101.4	105.3	98.5	101.3	103.4	98.7	99.7	101.8	100.7
Outremont										
recensement scolaire	100.4	96.	110.1	110.	108.1	108.7	105.8	111.5	106.2	107.7
recensement fédéral	101.5	97.	99.9	112.6	117.8	107.4	95.5	105.6	103.5	106.3
Gagnon										
recensement scolaire	89.2	110.	129.5	95.9	113.	111.	107.5	103.	105.6	104.1
recensement fédéral	89.8	101.9	114.4	101.7	109.7	112.5	117.9	111.1	103.3	105.2

Graphique 2 Rapport de masculinité selon l'âge suivant les recensements scolaires et fédéraux de 1966 et de 1971

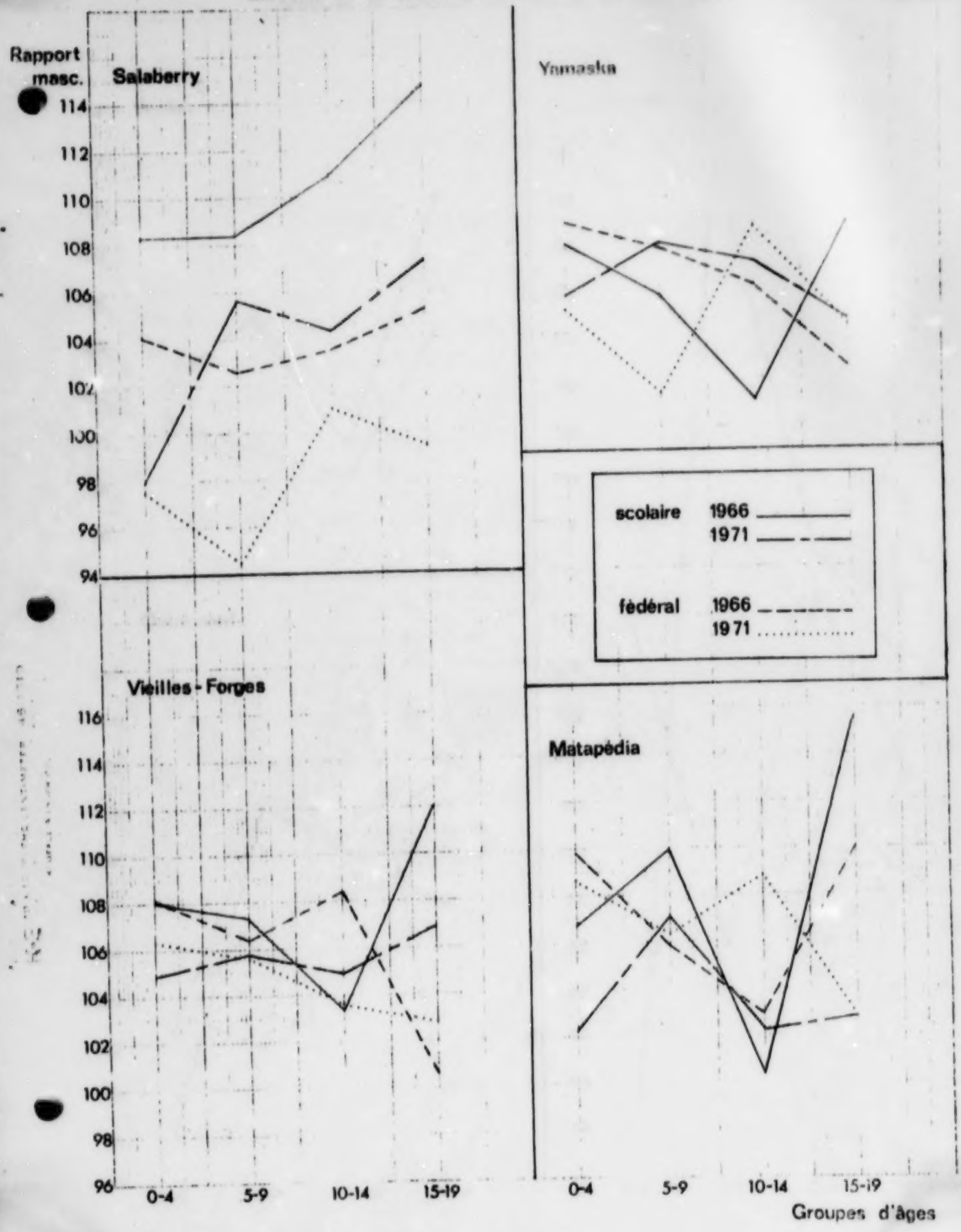

Graphique 2 Rapport de masculinité selon l'âge suivant les recensements scolaires et fédéraux de 1966 et de 1971. (fin)

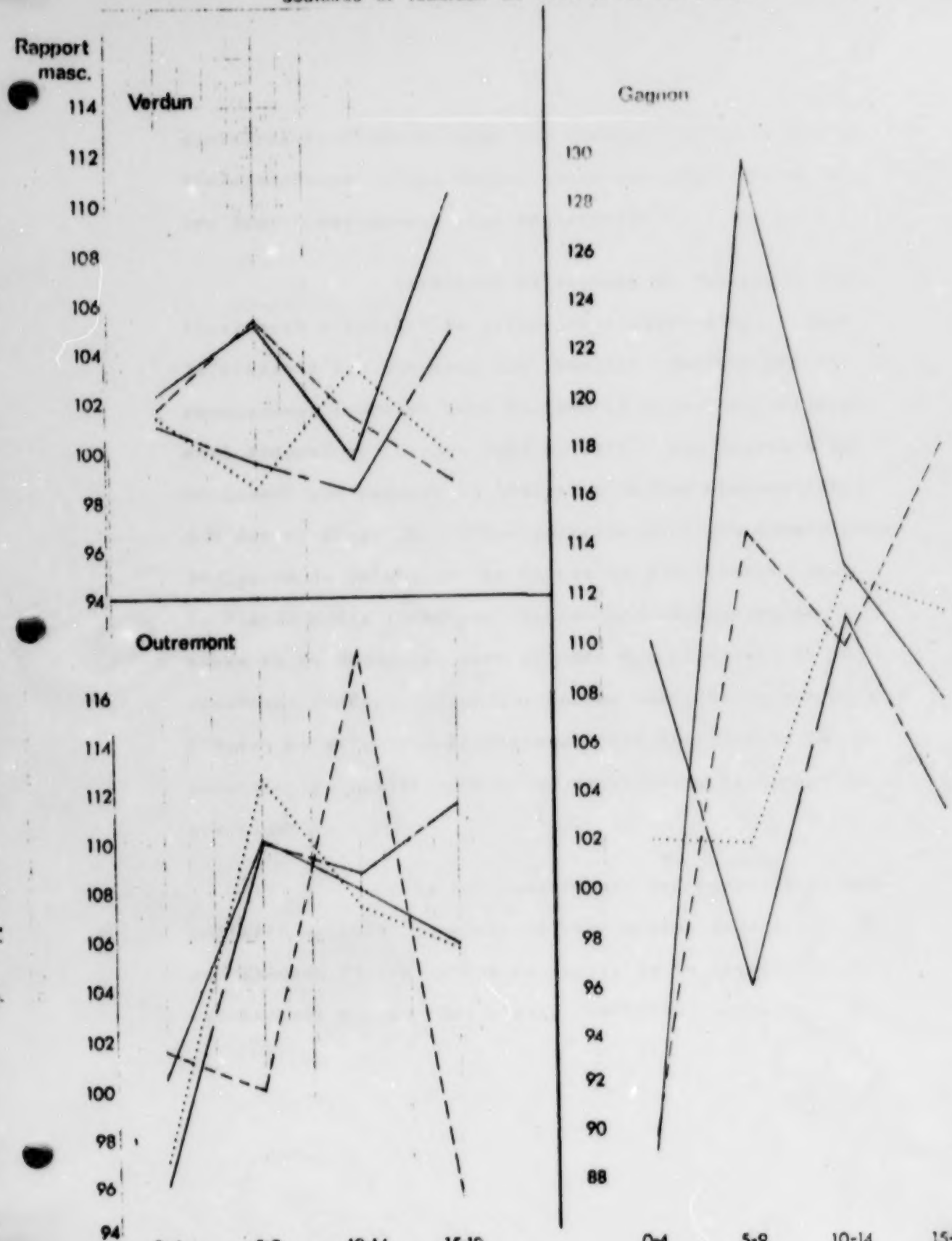

scolaires et fédéraux pour les commissions scolaires de Vieilles-Forges et de Verdun alors que pour Outremont les écarts deviennent plus importants.

. Examinons maintenant le Tableau 4 verticalement c'est-à-dire selon les classes d'âge. Pour la classe d'âge 0-4 ans, les résultats obtenus par le recensement scolaire sont similaires à ceux du recensement fédéral et ce pour 1966 et 1971. Les écarts s'accroissent par rapport au fédéral pour les classes d'âge 5-9 ans et 10-14 ans, principalement dans les commissions scolaires de Salaberry, de Gagnon et d'Outremont. Dans la classe d'âge 15-19 ans, seules les régionales de Yamaska et de Matapédia sont proches des résultats du recensement fédéral. Pour les autres commissions scolaires l'écart se maintient généralement aux environs de 10 points. Les différences s'observent assez nettement au graphique 2.

Cette non-concordance des rapports de masculinité calculés à partir du recensement scolaire et du recensement fédéral vient en partie de la façon dont le recensement a lieu dans chaque commission scolaire. En

effet si nous rapprochons les tableaux 3 et 4, nous pouvons observer que les discordances des rapports de masculinité suivent d'une façon générale les écarts que nous avions notés pour le rapport du recensement scolaire au recensement fédéral.

Nous avançons aussi une autre hypothèse mais sans pouvoir l'étayer très solidement faute de renseignements précis en ce domaine. Il s'agit de la différence des directives des deux recensements en ce qui concerne le lieu de résidence. Les enfants âgés de moins de 21 ans n'habitant plus au foyer familial seront recensés à leur lieu de résidence personnel par le recensement fédéral et à la résidence de leurs parents par le recensement scolaire. Ceci affecterait surtout les classes d'âge 10-14 ans et 15-19 ans, dans la mesure où certains jeunes seraient obligés de quitter leur commission scolaire pour poursuivre ailleurs leurs études, ou bien pour exercer un emploi. Ce phénomène pourrait se vérifier dans la mesure où il y aurait une migration différentielle entre les garçons et les filles, ce que nous ne pouvons affirmer catégoriquement.

C. LES VARIATIONS DE POPULATION ENTRE 1966 et 1971 POUR LES RECENSEMENTS SCOLAIRES ET FÉDÉRAUX

Le recensement scolaire est avant tout un inventaire local à la disposition des autorités scolaires locales. A sa création en 1943, un des objectifs principaux est que grâce à lui "les autorités scolaires peuvent suivre et même prévoir l'évolution du nombre de vivants des divers âges dans un territoire donné"(1).

Il nous a paru important de comparer les accroissements de population entre 1966 et 1971 pour le recensement scolaire et pour le recensement fédéral. Nous avons accompli cette comparaison en deux temps:

. une étude de l'évolution par groupe d'âge et par sexe entre 1966 et 1971 pour les deux modes de recensement;

. en utilisant la méthode de prévision souvent employée au niveau des commissions scolaires(2), nous avons comparé pour chaque recensement l'évolution de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971.

---

(1) Département de l'Instruction publique de la province de Québec, Recensement scolaire, 1943, page VI.

(2) Nous étudierons plus complètement cette méthode dans le chapitre suivant.

Tableau 5 Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe d'après les résultats du recensement scolaire de 1966 et 1971

	MASCULIN			FEMININ			TOTAL		
	1966	1971	Acc.%	1966	1971	Acc.%	1966	1971	Acc.%
Salaberry									
0-4	2,342	1,865	-20.5	2,162	1,903	-12.	4,504	3,766	-16.3
5-9	2,967	2,773	- 6.5	2,737	2,626	- 4.1	5,704	5,399	- 5.3
10-14	2,744	3,012	+ 9.8	2,474	2,889	+16.8	5,218	5,901	+13.1
15-19	2,438	2,634	+ 8.	2,126	2,455	+15.5	4,564	5,089	+11.5
Total	10,491	10,282	- 2.	9,499	9,873	+ 3.9	19,990	20,155	+ 0.8
Yamaska									
0-4	4,767	3,425	-28.2	4,424	3,257	-26.4	9,191	6,682	-27.3
5-9	5,555	5,056	- 9.	5,261	4,691	-10.8	10,816	9,747	- 9.9
10-14	5,121	5,414	+ 5.7	5,063	5,059	- 0.1	10,184	10,473	+ 2.8
15-19	4,426	4,609	+ 4.1	4,072	4,410	+ 8.3	8,498	9,019	+ 6.1
Total	19,869	18,504	- 6.9	18,820	17,417	- 7.5	38,689	35,921	- 7.1
Vieilles-Forges									
0-4	6,208	4,509	-27.4	5,750	4,299	-25.2	11,958	8,808	-26.3
5-9	7,671	6,792	-11.5	7,149	6,422	-10.2	14,820	13,214	-10.8
10-14	7,477	7,728	+ 3.4	7,241	7,364	+ 1.7	14,718	15,092	+ 2.5
15-19	6,476	7,239	+11.8	5,783	6,770	+17.1	12,259	14,009	+14.4
Total	27,832	26,268	- 5.6	25,923	24,855	- 4.1	53,755	51,123	- 4.9
Matapédia									
0-4	1,628	882	-45.8	1,526	863	-43.5	3,154	1,745	-44.7
5-9	2,214	1,586	-28.4	2,015	1,481	-26.5	4,229	3,067	-27.5
10-14	2,208	1,894	-14.2	2,201	1,854	-15.8	4,409	3,748	-15.
15-19	2,030	1,919	- 5.5	1,757	1,867	+ 6.3	3,787	3,786	0
Total	8,080	6,281	-22.3	7,499	6,065	-19.1	15,579	12,346	-20.7
Verdun									
0-4	3,100	2,125	-31.5	3,030	2,114	-30.2	6,130	4,239	-30.8
5-9	3,473	2,930	-15.6	3,306	2,946	-10.9	6,779	5,876	-13.3
10-14	3,207	3,051	- 4.9	3,219	3,103	- 3.6	6,426	6,154	- 4.2
15-19	2,482	3,118	+25.6	2,248	2,975	+32.3	4,730	6,093	+28.8
Total	12,262	11,224	- 8.5	11,803	11,138	- 5.6	24,065	22,362	- 7.1
Outremont									
0-4	785	797	+ 1.5	782	830	+ 6.1	1,567	1,627	+ 3.8
5-9	935	1,327	+41.9	849	1,203	+41.7	1,784	2,530	+41.8
10-14	974	1,546	+58.7	901	1,422	+57.8	1,875	2,968	+58.3
15-19	1,039	1,564	+50.5	982	1,403	+42.9	2,021	2,967	+46.8
Total	3,733	5,234	+40.2	3,514	4,858	+38.2	7,247	10,092	+39.3
Gagnon									
0-4	307	264	-14.	344	240	-30.2	651	504	-22.6
5-9	237	279	+17.7	183	291	+59.	420	570	+35.7
10-14	165	181	+ 9.7	146	163	+11.6	311	344	+10.6
15-19	115	137	+19.1	107	133	+24.3	222	270	+21.6
Total	824	861	+ 4.5	780	827	+ 6.	1,604	1,688	+ 5.2

Tableau 6 Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe d'après les recensements fédéraux de 1966 et 1971

	MASCULIN			FEMININ			TOTAL		
	1966	1971	Acc. %	1966	1971	Acc. %	1966	1971	Acc. %
Salaberry									
0-4	2,861	1,750	-39.5	2,748	1,770	-35.6	5,609	3,500	-37.6
5-9	3,224	2,180	-32.4	3,142	2,315	-26.3	6,366	4,495	-29.4
10-14	2,988	2,170	-27.4	2,888	2,445	-15.3	5,876	4,615	-21.5
15-19	2,801	2,275	-18.8	2,663	2,305	-13.4	5,464	4,560	-16.5
Total	11,874	8,655	-27.1	11,441	8,815	-23.	23,315	17,470	-25.1
Yamaska									
0-4	4,940	3,940	-20.2	4,545	3,750	-17.5	9,485	7,690	-18.9
5-9	5,302	5,175	- 2.4	4,928	5,105	+ 3.6	10,230	10,280	+ .5
10-14	4,972	5,490	+10.4	4,783	5,060	+ 5.8	9,755	10,550	+ 8.1
15-19	4,396	4,967	+13.	4,288	4,760	+11.	8,684	9,727	+12.
Total	19,610	19,572	- 1.9	18,542	18,675	+ .7	38,152	38,247	+ .2
Vieilles-Forges									
0-4	6,975	5,010	-28.2	6,450	4,715	-26.9	13,425	9,725	-27.6
5-9	7,951	6,935	-12.8	7,474	6,570	-12.1	15,425	13,505	-12.4
10-14	7,819	7,845	+ 3.3	7,212	7,570	+ 5.	15,031	15,415	+ 2.6
15-19	6,951	7,420	+ 6.7	6,907	7,220	+ 4.5	13,858	14,640	+ 5.6
Total	29,696	27,210	- 8.4	28,043	26,075	- 7.	57,739	53,285	- 7.7
Matapédia									
0-4	1,692	1,015	-40.	1,541	935	-39.3	3,233	1,950	-39.7
5-9	2,144	1,605	-25.1	2,027	1,510	-25.5	4,171	3,115	-25.3
10-14	2,194	1,985	- 9.5	2,131	1,825	-14.4	4,326	3,810	-11.9
15-19	1,907	1,820	- 4.6	1,734	1,770	+ 2.1	3,641	3,590	- 1.4
Total	7,937	6,425	-19.	7,434	6,040	-18.8	15,371	12,465	-18.9
Verdun									
0-4	3,362	2,495	-25.8	3,306	2,460	-25.6	6,668	4,955	-25.7
5-9	3,508	2,995	-14.6	3,332	3,040	- 8.8	6,840	6,035	-11.8
10-14	3,233	3,330	+ 3.	3,190	3,220	+ .9	6,423	6,550	+ 2.
15-19	3,303	3,275	- .8	3,345	3,285	- 1.8	6,648	6,560	- 1.3
Total	13,406	12,095	- 9.8	13,173	12,005	- 8.9	26,579	24,100	- 9.3
Outremont									
0-4	1,081	800	-26.	1,065	825	-22.5	2,146	1,625	-24.3
5-9	1,288	1,255	- 2.6	1,289	1,115	-13.5	2,577	2,370	- 8.
10-14	1,590	1,455	- 8.5	1,350	1,355	+ .4	2,940	2,810	- 4.4
15-19	1,518	1,500	- 1.2	1,589	1,420	-10.6	3,107	2,920	- 6.
Total	5,477	5,010	- 8.5	5,293	4,715	-10.9	10,770	9,725	- 9.7
Gagnon									
0-4	336	275	-18.2	374	270	-27.8	710	545	-23.2
5-9	214	305	+42.5	187	300	+60.4	401	605	+50.9
10-14	169	180	+ 6.5	154	160	+ 3.9	323	340	+ 5.3
15-19	158	150	+ 5.1	134	135	+ .7	292	285	- 2.4
Total	877	910	+ 3.8	849	865	+ 1.9	1,726	1,775	+ 2.8

Tableau 7 Accroissements des populations entre 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux.

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Scolaire	Fédéral	Scolaire	Fédéral	Scolaire	Fédéral
Salaberry						
0-4	-20.5	-39.5	-12.	-35.6	-16.3	-37.6
5-9	- 6.5	-32.4	- 4.1	-26.3	- 5.3	-29.4
10-14	+ 9.8	-27.4	+16.8	-15.3	+13.3	-21.5
15-19	+ 8.	-18.8	+15.5	-13.4	+11.8	-16.5
Total	- 2.	-27.1	+ 3.9	-23.	+ 0.8	-25.1
Yamaska						
0-4	-28.2	-20.2	-26.4	-17.5	-27.3	-18.9
5-9	- 9.	- 2.4	-10.8	+ 3.6	- 9.9	+ .5
10-14	+ 5.7	+10.4	- 0.1	+ 5.8	+ 2.8	+ 8.1
15-19	+ 4.1	+13.	+ 8.3	+11.	+ 6.1	+12.
Total	- 6.9	- 1.9	- 7.5	+ .7	- 7.1	+ .2
Vieilles-Forges						
0-4	-27.4	-28.2	-25.2	-26.9	-26.3	-27.6
5-9	-11.5	-12.8	-10.2	-12.1	-10.8	-12.4
10-14	+ 3.4	+ 3.3	+ 1.7	+ 5.	+ 2.5	+ 2.6
15-19	+11.8	+ 6.7	+17.1	+ 4.5	+14.4	+ 5.6
Total	- 5.6	- 8.4	- 4.1	- 7.	- 4.9	- 7.7
Matapédia						
0-4	-45.8	-40.	-43.5	-39.3	-44.7	-39.7
5-9	-28.4	-25.1	-26.5	-25.5	-27.5	-25.3
10-14	-14.2	- 9.5	-15.8	-14.4	-15.	-11.9
15-19	- 5.5	-4.6	+ 6.3	+ 2.1	0	- 1.4
Total	-22.3	-19.	-19.1	-18.8	-20.7	-18.9
Verdun						
0-4	-31.5	-25.8	-30.2	-25.6	-30.8	-25.7
5-9	-15.6	-14.6	-10.9	- 8.8	-13.3	-11.7
10-14	- 4.9	+ 3.	- 3.6	+ .9	- 4.2	+ 2.
15-19	+25.6	- .8	+32.3	- 1.8	+28.8	- 1.3
Total	- 8.5	- 9.8	- 5.6	- 8.9	- 7.1	- 9.3
Outremont						
0-4	+ 1.5	-26.	+ 6.1	-22.5	+ 3.8	-24.3
5-9	+41.9	- 2.6	+41.7	-13.5	+41.8	- 8.
10-14	+58.7	- 8.5	+57.8	+ .4	+58.3	- 4.4
15-19	+50.5	- 1.2	+42.9	-10.6	+46.8	- 6.
Total	+40.2	- 8.5	+38.2	-10.9	+39.3	- 9.7
Gagnon						
0-4	-14.	-18.2	-30.2	-27.8	-22.6	-23.2
5-9	+17.7	+42.5	+59.	+60.4	+35.7	+50.9
10-14	+ 9.7	+ 6.5	+11.6	+ 3.9	+10.6	+ 5.3
15-19	+19.1	- 5.1	+24.3	+ .7	+21.6	- 2.4
Total	+ 4.5	+ 3.8	+ 6.	+ 1.9	+ 5.2	+ 2.8

Graphique 3 Accroissements des populations entre 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux

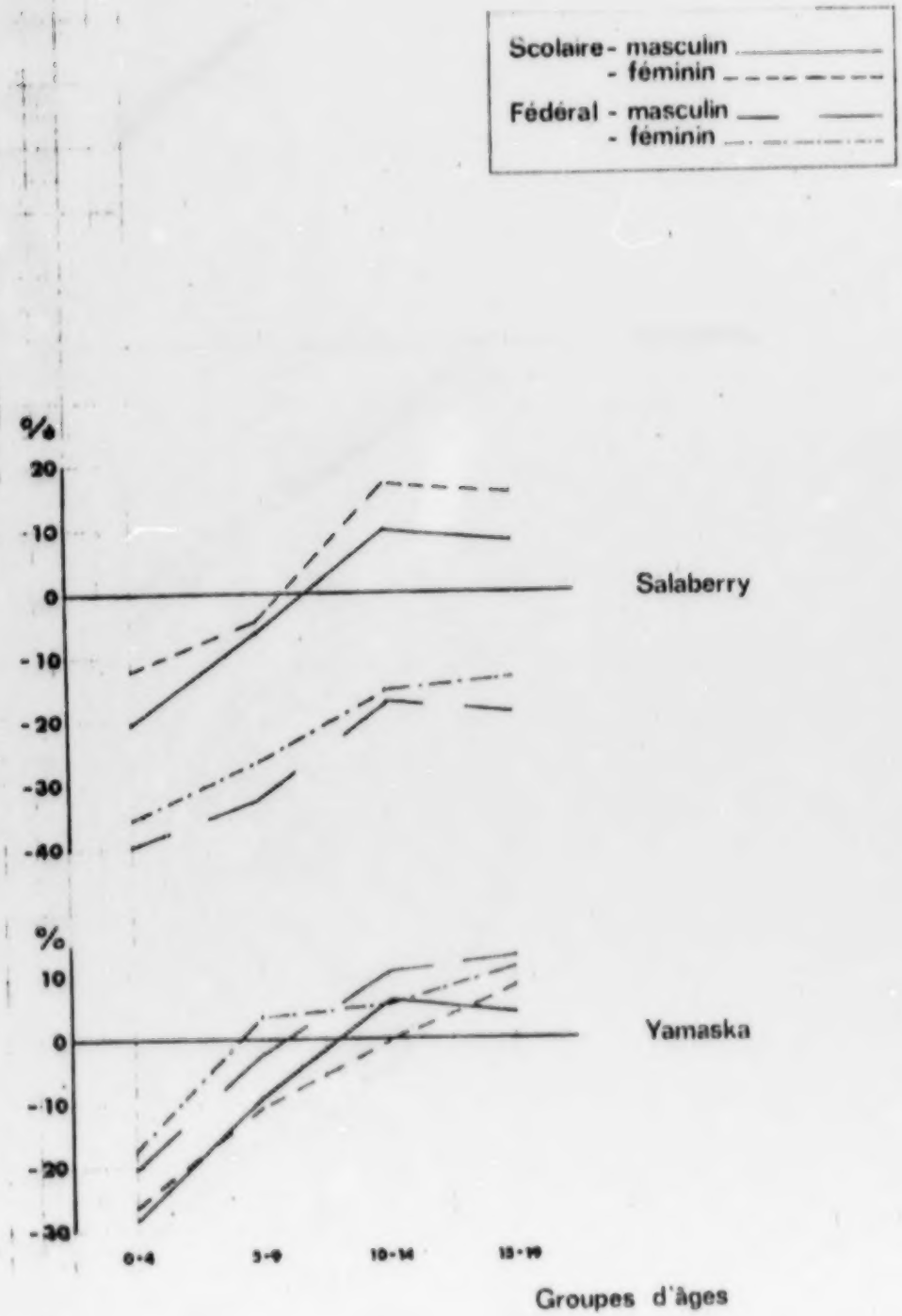

Graphique 3 Accroissements des populations entre 1966 et 1971 pour les recensements scolaires et fédéraux

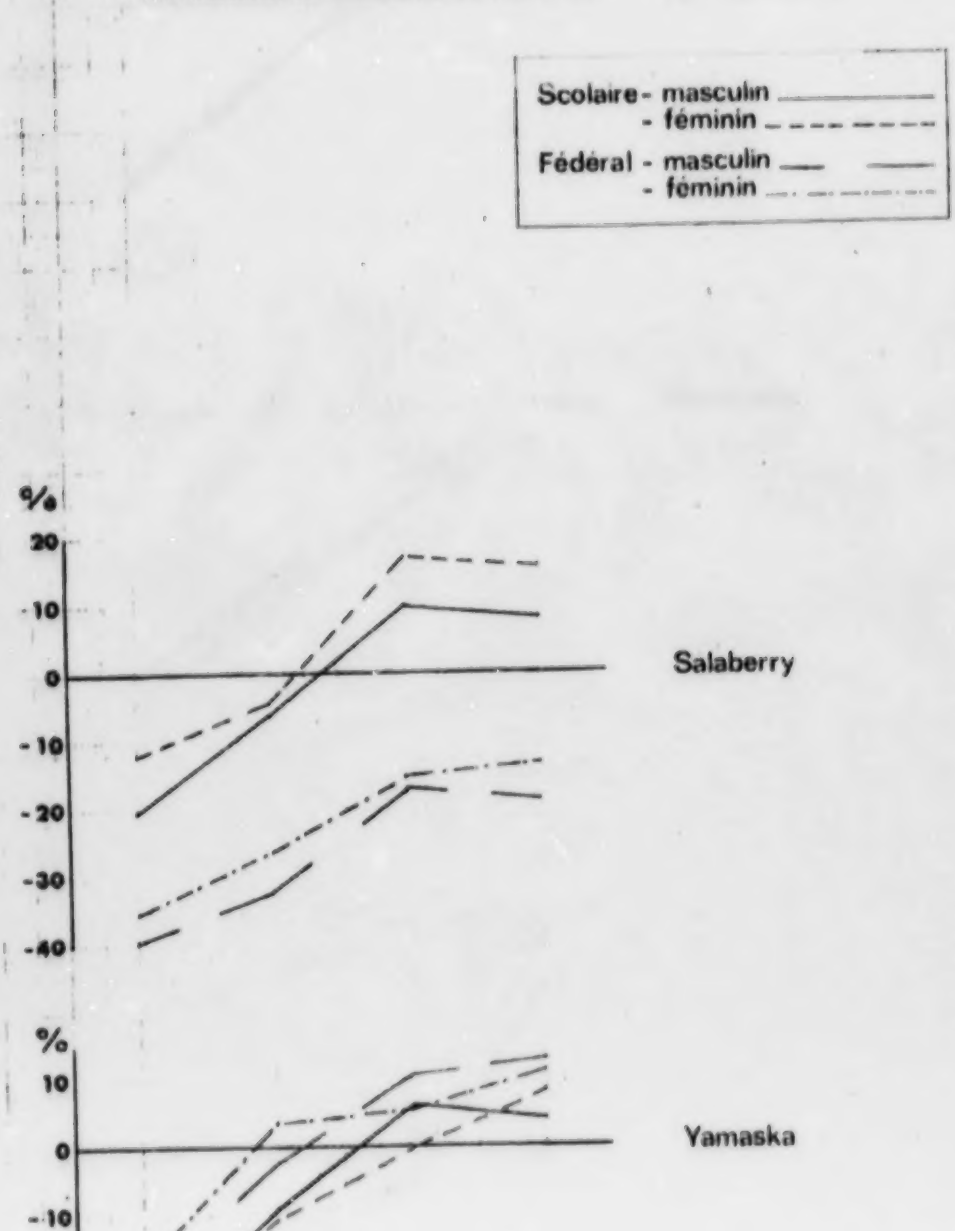

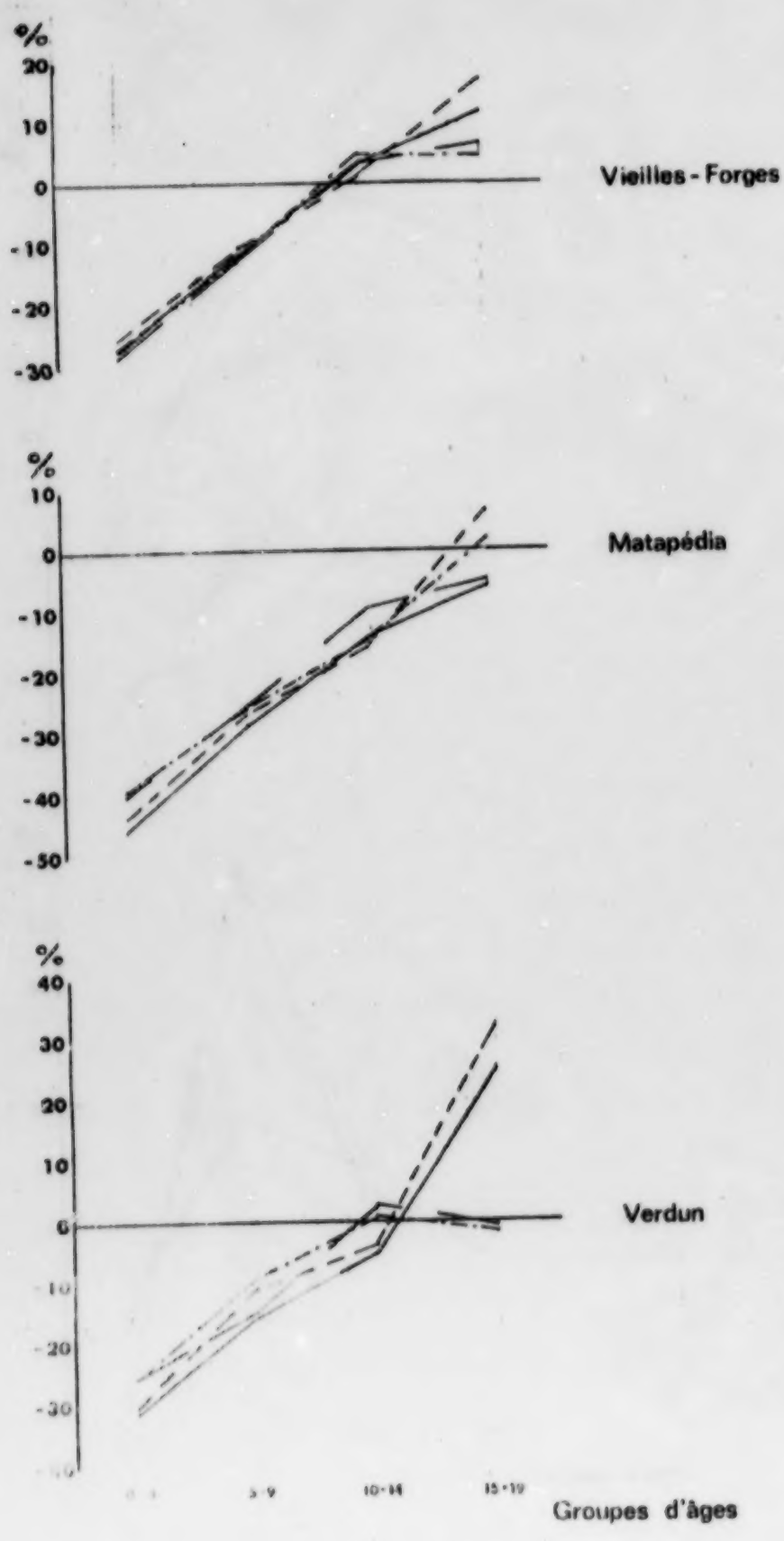
%
20
10
0
-10
-20
-30
Vieilles - Forges
%
10
0
-10
-20
-30
-40
-50
Matapédia
%
40
30
20
10
0
-10
-20
-30
Verdun
5-9
10-14
15-19
Groupes d'âges

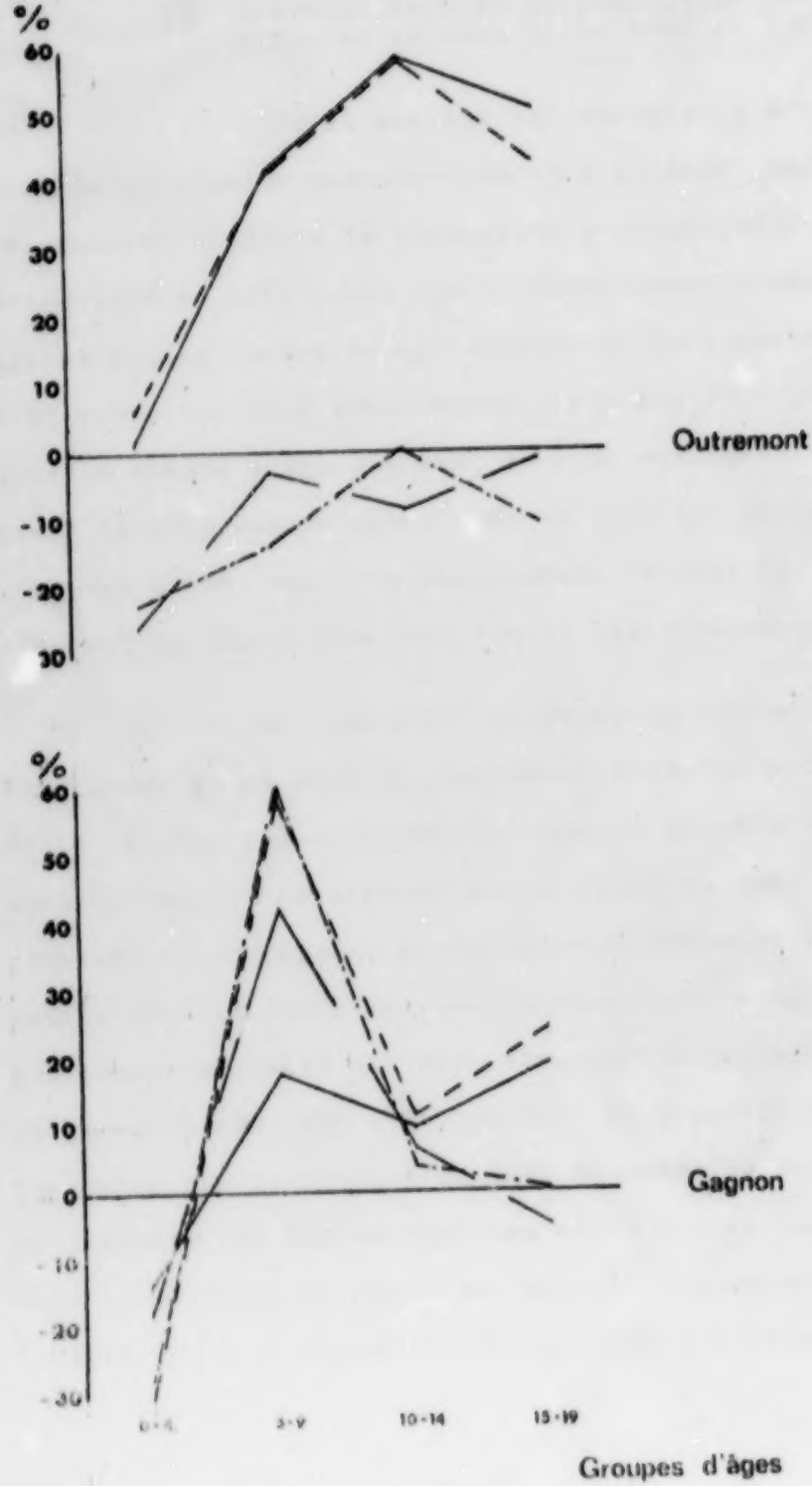
%
60
50
40
30
20
10
0
-10
-20
-30
Outremont
%
60
50
40
30
20
10
0
-10
-20
-30
Gagnon
0-4
5-9
10-14
15-19
Groupes d'âges

① Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe entre 1966 et 1971

L'écart maximum est enregistré à Outremont pour la population masculine de 10 à 14 ans. Selon le recensement scolaire la population a progressé de 58.7% entre 1966 et 1971 alors que le recensement fédéral fait apparaître au contraire une diminution de population de 8.5% entre les deux mêmes années (Tableau 7). Excepté pour la classe d'âge 0-4 ans, pour le recensement scolaire la progression entre 1966 et 1971 est égale ou supérieure à 40%, selon le recensement fédéral la population est en régression pour toutes les classes d'âge.

Si nous nous reportons au Tableau 1, nous remarquons qu'en 1966 la population scolaire d'Outremont était la plus sous-estimée par rapport au fédéral, cette sous-estimation se situant aux environs de 30%. En 1971 (Tableau 2) le rapport du recensement scolaire au recensement fédéral était redevenu normal, ceci étant dû à un gonflement excessif des effectifs par le recensement scolaire et ce dès 1968 (Tableau 8). Il apparaît peu vraisemblable que la population âgée de moins de 20 ans ait pu augmenter de 60% en deux ans et il semble bien que ce soit la publication des résultats du recensement fédéral de 1966 qui a provoqué ce réajustement des effectifs.

Les commissions scolaires de Salaberry et de Gagnon présentent aussi des taux d'accroissements assez divergents selon que l'on regarde le recensement scolaire ou le recensement fédéral. A Salaberry, là où le recensement scolaire voit un accroissement de la population, le recensement fédéral note au contraire une régression des effectifs scolaires de 10 à 19 ans. Il faut aussi remarquer que la marge d'erreur est, pour les mêmes classes d'âge, beaucoup plus importante chez les filles que chez les garçons.

En ce qui concerne Gagnon, il est intéressant de relever une assez forte diminution de la population scolaire de 0-4 ans et une forte augmentation pour la classe d'âge 5-9 ans. Ce phénomène est enregistré de façon à peu près égale par les deux recensements. Par contre, ils diffèrent lorsqu'il s'agit d'évaluer l'accroissement de la classe d'âge 15-19: +21.6% par le recensement scolaire, -2.4% pour le recensement fédéral. Il faut noter cependant que la population scolaire de Gagnon étant peu élevée, des mouvements de population restreints dans l'absolu se traduisent par d'importants pourcentages de variation.

Tableau 8 Accroissement de la population suivant l'âge et le sexe d'après les résultats du recensement scolaire de 1966 et 1968

	Masculin			Féminin			Total		
	1966	1968	Acc. %	1966	1968	Acc. %	1966	1968	Acc. %
Rainberry									
0 - 4	2342	2253	- 3.8	2162	2210	2.2	4504	4463	- 0.9
5 - 9	2967	3166	6.7	2737	3053	11.5	5704	6219	9.0
10 - 14	2744	2969	8.2	2474	2863	15.7	5218	5832	11.8
15 - 19	2438	2503	2.7	2126	2498	17.5	4564	5001	9.6
Total	10491	10891	3.8	9499	10624	11.8	19990	21515	7.6
Yamaska									
0 - 4	4767	4424	- 7.2	4424	4213	- 4.8	9191	8637	- 6.0
5 - 9	5555	5766	3.8	5261	5412	2.9	10816	11178	3.3
10 - 14	5121	5569	8.7	5063	5313	4.9	10184	10882	6.9
15 - 19	4426	4624	4.5	4072	4376	7.5	8498	9000	5.6
Total	19869	20383	2.6	18820	19314	2.6	38689	39697	2.6
Vieilles-Forges									
0 - 4	6208	5502	-11.4	5750	5096	-11.4	11958	10598	-11.4
5 - 9	7671	7323	- 4.5	7149	6995	- 2.2	14820	14318	- 3.9
10 - 14	7477	7538	0.8	7241	7224	- 0.2	14718	14762	0.3
15 - 19	6476	6780	4.7	5783	6386	10.4	12259	13166	7.4
Total	27832	27143	- 2.5	25923	25701	- 0.9	53755	52844	- 1.7
Matapédia									
0 - 4	1628	1292	-20.6	1526	1208	-20.8	3154	2500	-20.7
5 - 9	2214	1973	-10.9	2015	1805	-10.4	4229	3772	-10.7
10 - 14	2208	2194	- 0.6	2201	2079	- 5.5	4409	4273	- 3.1
15 - 19	2030	1989	- 2.0	1757	1769	0.7	3787	3758	- 0.8
Total	8080	7448	- 7.8	7499	6861	- 8.5	15579	14309	- 8.2
Verdun									
0 - 4	3100	3053	- 1.5	3030	2851	- 5.9	6130	5904	- 3.7
5 - 9	3473	3278	- 5.6	3306	3213	- 2.8	6779	6491	- 4.2
10 - 14	3207	3296	2.8	3219	3234	0.5	6426	6530	1.6
15 - 19	2482	2937	18.3	2248	2717	20.9	4730	5654	19.5
Total	12262	12564	2.5	11803	12015	1.8	24065	24579	2.1
Outremont									
0 - 4	785	1207	53.8	782	1159	48.2	1567	2366	51.0
5 - 9	935	1495	59.9	849	1476	73.9	1784	2971	66.5
10 - 14	974	1625	66.8	901	1526	69.4	1875	3151	68.1
15 - 19	1039	1581	52.2	982	1442	46.8	2021	3023	49.6
Total	3733	5908	58.3	3514	5603	59.4	7247	11511	58.8
Gagnon									
0 - 4	307	322	4.9	344	331	- 3.8	651	653	0.3
5 - 9	237	263	11.0	183	254	38.8	420	517	23.1
10 - 14	165	161	- 2.4	146	155	6.2	311	316	1.6
15 - 19	115	139	20.9	107	123	15.0	222	262	18.0
Total	824	885	7.4	780	863	10.6	1604	1748	9.0

Les écarts entre les accroissements des recensements scolaires et fédéraux ne sont pas très grands à Yamaska et se rencontrent surtout dans la population scolaire féminine, Mais étant donné l'importance des effectifs recensés, les erreurs deviennent lourdes de conséquences. Ainsi en 1966, (voir tableaux 5 et 6) pour les quatre classes d'âge la population de Yamaska est sous-estimée de 537 individus par rapport au fédéral. En 1971 alors que la population reste stationnaire, le recensement scolaire enregistre une diminution de -7.1%, il en résulte une erreur d'appréciation de 2,326 individus, c'est-à-dire beaucoup plus que toute la population scolaire de la commission locale de Gagnon.

A la commission scolaire de Verdun, les écarts importants enregistrés pour la classe d'âge 15-19 ans (voir tableau 7) semblent pouvoir être expliqués par la volonté de réajuster les effectifs de cette classe d'âge sur les résultats du recensement fédéral. En effet, si nous examinons les tableaux 5 et 6 nous nous apercevons que seule cette classe d'âge était fortement sous-estimée par le recensement scolaire, les autres classes d'âge présentant des résultats à peu près similaires (voir Tableau 1).

Quant aux deux régionales de Vieilles-Forges et de Matapédia, les accroissements de population entre 1966 et 1971 sont perçus de façon pratiquement identique par les recensements scolaires et fédéraux et cela vient confirmer la qualité des recensements scolaires dans ces deux commissions.

De façon générale, après cette étude sur sept commissions scolaires, nous pouvons remarquer que selon le recensement fédéral la population scolaire de 0 à 19 ans est en nette diminution. Pour quelques classes d'âge isolées les effectifs sont en progression mais dans des proportions assez faibles, excepté pour le groupe d'âge 5-9 ans dans la commission scolaire de Gagnon.

Pour certaines commissions scolaires, en opposition à des pourcentages de baisse d'effectifs au recensement fédéral, nous trouvons au recensement scolaire des pourcentages de hausse de population. D'autre part si nous examinons conjointement le tableaux 1 et 2, nous remarquons pour les mêmes classes d'âge qu'à une sous-estimation du recensement scolaire en 1966 correspond en 1971 une progression des effectifs tendant à annuler cette sous-estimation. Il est possible que, après consultation

des résultats du recensement fédéral de 1966, et après consultation des résultats du recensement fédéral de 1966 et constatant la sous-estimation de leur population scolaire, certaines commissions scolaires ont voulu réajuster leur évaluation sur celle du recensement fédéral. Le phénomène est observable dès 1968 (Tableau 8).

② Evolution de la population par génération selon les groupes d'âge, entre 1966 et 1971

Cette étude consiste à observer l'évolution des groupes d'enfants à travers les recensements de 1966 et de 1971, et à comparer cette évolution selon les deux modes d'énumération. Il ne s'agit plus seulement d'analyser les effectifs des différents groupes d'âge pour chaque recensement mais de suivre, de façon plus dynamique, l'évolution de la population à travers son vieillissement du recensement de 1966 ou recensement de 1971 et considérer comment sont perçus ces changements par le recensement scolaire et par le recensement fédéral.

C'est principalement pour les commissions scolaires de Salaberry et d'Outrement qu'apparaissent les plus importantes divergences entre les énumérations des deux modes de recensement. (Tableaux 9, 10, 11). A

Salaberry, d'après les résultats du recensement scolaire, il y a augmentation ou statu quo des effectifs, alors que selon le recensement fédéral on enregistre une forte diminution des différentes générations. A Outremont, la situation est un peu différente: il n'y a pas évolution contraire selon l'un ou l'autre recensement mais les écarts entre les perceptions de cet accroissement sont énormes, supérieures à 50% dans les trois cas. (Tableau 11).

Pour les autres commissions scolaires il n'y a pas de grandes différences dans l'évolution des effectifs scolaires entre l'un et l'autre mode de recensement.

Le recensement scolaire peut donc avoir, dans bon nombre de commissions scolaires, une prévision comparable à celle du recensement fédéral. Mais avant d'en utiliser les résultats, on ne peut en vérifier l'exactitude comme nous venons de le faire.

Si le recensement scolaire doit être employé pour établir des prévisions en effectifs, il peut produire des résultats justes et satisfaisants, mais aussi donner lieu à de regrettables erreurs d'appréciation comme celles observées ci-dessus.

Tableau 9 Recensement scolaire: Accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971

	Masculin			Féminin			Total		
	1966	1971	Acc. %	1966	1971	Acc. %	1966	1971	Acc. %
Chicoutimi									
0 - 4	2342			2162			4504		
5 - 9	2767	2773	18.4	2737	2626	21.5	5704	5399	19.9
10 - 14	2744	3012	1.5	2474	2889	5.6	5218	5901	3.5
15 - 19		2634	- 4.0		2455	- 0.8		5089	- 2.5
Jonquière									
0 - 4	4767			4424			9191		
5 - 9	5555	5056	6.1	5261	4691	6.0	10816	9747	6.2
10 - 14	5121	5414	- 2.5	5063	5059	- 3.8	10184	10473	- 3.2
15 - 19		4609	-10.0		4 10	-12.9		9019	-11.0
Vieilles-Forges									
0 - 4	6208			5750			11958		
5 - 9	7671	6792	9.4	7149	6422	11.7	14820	13214	10.5
10 - 14	7477	7728	0.7	7241	7364	3.0	14718	15092	1.8
15 - 19		7239	- 3.2		6770	- 6.5		14009	- 4.9
Métapédia									
0 - 4	1628			1526			3154		
5 - 9	2214	1586	- 2.6	2015	1481	- 2.9	4229	3067	- 2.8
10 - 14	2208	1894	-14.5	2201	1854	- 8.0	4409	3748	-11.3
15 - 19		1919	-13.1		1867	-15.2		3786	-14.2
Verdun									
0 - 4	3100			3030			6130		
5 - 9	3473	2930	- 5.8	3306	2946	- 2.7	6779	5876	- 4.2
10 - 14	3207	3051	-12.2	3219	3103	- 6.1	6426	6154	- 9.2
15 - 19		3118	- 2.8		2975	- 7.6		6093	- 5.2
Outremont									
0 - 4	785			782			1567		
5 - 9	935	1327	69.0	849	1203	53.8	1784	2530	61.5
10 - 14	974	1546	65.3	901	1422	67.5	1875	2968	66.4
15 - 19		1564	60.6		1403	55.7		2967	58.2
Dagenon									
0 - 4	307			344			651		
5 - 9	237	279	- 9.1	183	291	-15.4	420	570	-12.4
10 - 14	165	181	-23.6	146	163	-10.9	311	344	-17.3
15 - 19		137	-17.0		133	- 8.9		270	-13.1

Tableau 10 Recensement fédéral: Accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971

	Masculin			Féminin			Total		
	1966	1971	Acc.	1966	1971	Acc.	1966	1971	Acc.
Delsberry									
0 - 4	2861			2748			5609		
5 - 9	3224	2180	-23.8	3142	2315	-15.8	6366	4495	-19.9
10 - 14	2988	2170	-32.7	2888	2445	-22.2	5876	4615	-27.5
15 - 19		2275	-23.9		2305	-20.2		4560	-22.4
Porrentruy									
0 - 4	4940			4543			9483		
5 - 9	5302	5175	4.8	4928	5105	12.4	10230	10280	8.6
10 - 14	4972	5490	3.5	4783	5060	2.7	9755	10550	3.1
15 - 19		4967	0.0		4760	- 0.5		9727	- 0.3
Saignelégier									
0 - 4	6975			6450			13425		
5 - 9	7951	6935	- 0.6	7474	6570	1.9	15425	13505	0.6
10 - 14	7819	7845	- 1.3	7212	7570	1.3	15031	15415	0.0
15 - 19		7420	- 5.1		7220	0.1		14640	-2.6
Courtelary									
0 - 4	1692			1541			3233		
5 - 9	2144	1605	- 5.1	2027	1510	- 2.0	4171	3115	- 3.6
10 - 14	2194	1985	- 7.4	2131	1825	-10.0	4326	3810	- 8.7
15 - 19		1820	-17.0		1770	-16.9		3590	-17.0
Moutier									
0 - 4	3362			3306			6668		
5 - 9	3508	2995	-10.9	3332	3040	- 8.0	6840	6035	- 9.5
10 - 14	3233	3330	- 5.1	3190	3220	- 3.4	6423	6550	- 7.2
15 - 19		3275	1.3		3285	3.0		6560	2.1
Delémont									
0 - 4	1081			1065			2146		
5 - 9	1288	1255	16.1	1289	1115	4.7	2577	2370	10.4
10 - 14	1590	1455	13.0	1350	1355	5.1	2940	2810	9.0
15 - 19		1500	- 5.7		1420	5.2		2920	- 0.7
Franches-Mont.									
0 - 4	336			374			710		
5 - 9	214	305	- 9.2	187	300	-19.8	401	605	-14.8
10 - 14	169	180	-15.9	154	160	-14.4	323	340	-15.2
15 - 19		150	11.2		135	-12.3		285	11.7

Tableau 11 Tableau comparatif, recensement scolaire et recensement fédéral, de l'accroissement de la population par génération selon les groupes d'âge entre 1966 et 1971

	Masculin		Féminin		Total	
	Scolaire	Fédéral	Scolaire	Fédéral	Scolaire	Fédéral
Chambly						
0 - 4 4 - 9	18.4	-23.8	21.5	-15.8	19.9	-19.9
5 - 9 10 - 14	1.5	-32.7	5.6	-22.2	3.5	-27.5
10 - 14 15 - 19	- 4.0	-23.9	- 0.8	-20.2	- 2.5	-22.4
Kanawaka						
0 - 4 5 - 9	6.1	4.8	6.0	12.4	6.0	8.6
5 - 14 10 - 14	- 2.5	3.5	- 3.8	2.7	- 3.2	3.1
10 - 19 15 - 19	-10.0	0.0	-12.9	- 0.5	-11.0	- 0.3
Vieilles Forges						
0 - 4 5 - 9	9.4	- 0.6	11.7	1.9	10.5	0.6
5 - 9 10 - 14	0.7	- 1.3	3.0	1.3	1.8	0.1
10 - 14 15 - 19	- 3.2	- 5.1	- 6.5	0.1	- 4.9	- 2.6
Matapédia						
0 - 4 5 - 9	- 2.6	- 5.1	- 2.9	- 2.0	- 2.8	- 3.6
5 - 9 10 - 14	-14.5	- 7.4	- 8.0	-10.0	-11.3	- 8.7
10 - 14 15 - 19	-13.1	-17.0	-15.2	-16.9	-14.2	-17.0
Verdun						
0 - 4 5 - 9	- 5.8	-10.9	- 2.7	- 8.0	- 4.2	- 9.5
5 - 9 10 - 14	-12.2	- 5.1	- 6.1	- 3.4	- 9.2	- 7.2
10 - 14 15 - 19	- 2.8	1.3	- 7.6	3.0	- 5.2	2.1
Outremont						
0 - 4 5 - 9	69.0	16.1	53.8	4.7	61.5	10.4
5 - 9 10 - 14	65.3	13.0	67.5	5.1	66.4	9.0
10 - 14 15 - 19	60.6	- 5.7	55.7	5.2	58.2	- 0.7
Gagnon						
0 - 4 5 - 9	- 9.1	- 9.2	-15.4	-19.8	-12.4	-14.8
5 - 9 10 - 14	-13.6	-15.9	-10.9	-14.4	-17.3	-15.2
10 - 14 15 - 19	-17.0	-11.2	- 8.9	-12.3	-13.1	-11.7

CHAPITRE 3

LE RECENSEMENT SCOLAIRE OUTIL DE PREVISION

Jusqu'ici cette étude nous a permis de comparer les résultats du recensement fédéral, avec ceux du recensement scolaire. Après avoir considéré le recensement scolaire comme instrument de cueillette des données statistiques, il nous faut maintenant analyser la méthode, qui prenant comme base de travail les résultats du recensement scolaire, a pour objectif de répondre à des besoins de prévision et de planification pour le territoire de la commission scolaire donnée.

Un usage qui est fait de ce recensement scolaire consiste essentiellement à prévoir les effectifs pour l'année ou les quelques années suivantes et partant de là d'établir les besoins en matériel, locaux et professeurs pour la commission scolaire donnée. Outre les sous-énumérations ou surénumérations importantes que nous avons relevées et qui constituent à elles seules une marge d'erreur appréciable dans un calcul prévisionnel, nous nous sommes attachés à vérifier une méthode de prévision couramment employée par un grand nombre de commissions

scolaires et par la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec[1].

La méthode est la suivante: on considère que le groupe d'enfants de 2 à 6 ans en 1967 va constituer le groupe 7-11 ans en 1972 et que dans le groupe 12-16 ans en 1972 vont se retrouver les enfants âgés de 7 à 11 ans en 1967.

Pour établir des prévisions de cette façon, il faudrait d'abord que l'on soit sûr de la qualité du mode de recensement et des résultats ainsi obtenus. Or nous venons de constater que si certains commissions scolaires pouvaient prétendre à une précision de recensement à peu près égale à celle du recensement fédéral, il n'en était pas de même pour d'autres commissions scolaires.

De plus, et cela nous apparaît comme beaucoup plus grave, cette méthode ne tient pas compte du phénomène migratoire. On fait comme si le territoire de la commission scolaire était un espace clos au sein duquel des générations d'enfants se succèdent d'année en année jusqu'à la fin de leur scolarité sans qu'il y ait de départs

(1) Voir "Statistiques scolaires 1972-1973" recensement au 31 mai 1972, inscriptions au 30 septembre 1972 publiées par la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec.

vers d'autres commissions scolaires et sans apport de population des autres commissions vers ses écoles.

Pour montrer les erreurs ainsi engendrées, nous avons comparé quelques groupes d'âge pour les années 1967 et 1972 (Tableau 9). Nous avons repris les mêmes commissions scolaires que précédemment étudiées, excepté pour Verdun car il nous a été impossible de retrouver les fiches du recensement scolaire de 1967 pour cette commission.

Désirant connaître la marge d'erreur qui pouvait être introduite avec cette méthode de calcul prévisionnel, nous avons rapproché, afin de les comparer:

- le groupe d'âge 2-6 ans au recensement de 1967 et 7-11 ans en 1972;

- le groupe d'âge 7-11 ans au recensement de 1967 et 12-16 ans en 1972.

Examinons le tableau 9 qui regroupe les résultats de cette comparaison. Excepté pour Vieilles-Forges pour laquelle nous avons déjà eu l'occasion de souligner la qualité du recensement, les autres commissions scolaires sont loin de retrouver en 1972 les effectifs des groupes d'âge 5 ans plus jeunes en 1967.

	Inscription scol. 72-73 Secondaire	Recensement scol. 72 12-16 ans	Recensement scol. 72 7-11 ans	Recensement scol. 72 7-16 ans	Recensement scol. 72 2-6 ans
[illegible]	5,542	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	8,437	10,006	[illegible]	10,500	[illegible]
Tramelan Forges	15,947	14,842	14,846	13,298	13,191
Malapédia	5,869	5,347	4,129	4,932	3,246
Outremont	1,262	2,320	1,769	1,942	1,818
Bagnon	200	310	381	495	552

(1) Les enfants inadaptés sont comptabilisés dans la population des inscrits au secondaire.

Pour apprécier le pourcentage d'erreur établissons les rapports:

$$\frac{\text{(Recensement 67, 2-6 ans) - (Recensement 72, 7-11 ans)}}{\text{(Recensement 67, 2-6 ans)}} \times 100$$

nous l'appellerons Rapport A

et $$\frac{\text{(Recensement 67, 7-11 ans) - (Recensement 72, 12-16 ans)}}{\text{(Recensement 67, 7-11 ans)}} \times 100$$

nous l'appellerons Rapport B

	Rapport B (%)	Rapport A (%)
Salaberry	- 10.6	- 8.1
Yamaska	- 4.9	- 3.7
Vieilles-Forges	-	+ 0.8
Matapédia	+ 29.5	+ 51.6
Outremont	+ 31.0	+ 6.7
Gagnon	- 18.8	- 10.3

Nous pouvons constater que l'erreur d'appréciation atteint des proportions assez importantes qui peuvent ne pas être trop dangereuses dans le cas de la

commission scolaire de Gagnon où la population scolaire est peu nombreuse mais qui se revèlent comme excessivement graves dans le cas de Matapédia où l'erreur de prévision porte sur plus de 1,600 élèves.

Nous avons aussi tenu à évaluer un autre élément d'erreur qui est fait dans de nombreux cas et qui consiste à prendre le résultat du recensement pour le groupe d'âge 12-16 ans en mai et à le considérer comme équivalent aux inscriptions dans le secondaire à la rentrée scolaire suivante. L'effectif des élèves ayant terminé le secondaire en juin étant compensé par l'effectif des élèves venant du primaire et s'inscrivant au secondaire en septembre. Le tableau 9 fait ressortir l'erreur supplémentaire qui est ainsi introduite dans la prévision des effectifs de la commission scolaire. En effet, non seulement ce serait un pur hasard que la génération commençant le secondaire à la rentrée de septembre soit équivalente en nombre à la génération des élèves ayant quitté le secondaire au mois de juin précédent mais en plus on ne fait pas entrer en ligne de compte le facteur migratoire qui a pu avoir lieu entre mai et septembre.

Il faudrait donc utiliser un indice de correction pour introduire dans les prévisions cette frange de population. De plus il n'y a pas que des élèves âgés de 12 à 16 ans au secondaire. Des élèves "en avance" entrent plus jeunes au secondaire alors que d'autres "en retard" vont y demeurer plus longtemps que prévu. D'autre part, à partir de 14 ans, le taux de scolarisation n'est plus égal à 100% mais oscille souvent aux environs de 95%(1). Cela peut paraître infime sur des effectifs restreints mais prend de l'importance pour les commissions scolaires ayant une forte population.

Le facteur migratoire ne joue pas beaucoup pour certaines des six commissions scolaires que nous venons d'étudier car elles sont composées de populations assez stationnaires et peu sujettes aux mouvements de population. Par contre, des commissions scolaires situées dans des régions en pleine explosion démographique ou au contraire en déclin démographique, peuvent voir leur population scolaire augmenter de moitié en l'espace de cinq ans ou diminuer d'autant.

---

(1) A ce sujet consulter la publication, Les taux de scolarisation au québec 1961-1981, par Desmond Dufour et Michel Amyot. Direction générale de la Planification du M.E.Q., juin 1972.

Dans ces conditions il est bien évident que les méthodes de prévision d'effectifs que nous avons décrites précédemment mériteraient d'être améliorées car elles risquent d'engendrer des décisions non justifiées dans l'avenir.

A titre d'exemple nous avons procédé à la même analyse que pour les six commissions scolaires précédentes, mais cette fois sur deux commissions scolaires situées dans des zones de forte immigration et où les transferts de population sont fréquents et importants. Il s'agit des commissions scolaires Jean-Talon à Québec et des Mille-Iles à Montréal (voir le tableau 10).

Tableau 13 - Illustration des prévisions scolaires par projection de groupes d'âge quinquennaux cinq ans plus tard dans des zones de forte migration.

Commissions scolaires	Inscriptions au secondaire 72/73	Recensement scolaire 72 12-16 ans	Recensement scolaire 67 7-11 ans	Recensement scolaire 72 7-11 ans	Recensement scolaire 67 2-6 ans
Jean-Talon	7,147	7,642	4,886	7,384	5,094
Des Mille-Iles	7,408	7,726	6,702	8,819	6,998

Comme nous l'avions fait précédemment pour les six commissions scolaires, nous avons établi pour les commissions scolaires de Jean-Talon et Des Mille-Iles des rapports A et B.

Commissions Scolaires	Rapport B (%)	Rapport A (%)
Jean-Talon	+ 56.4	+ 45
Des Mille-Iles	+ 15.2	+ 26

Comme nous pouvions le supposer, lorsqu'il s'agit de populations très mobiles, le procédé de prévision utilisé dans les commissions scolaires devient particulièrement trompeur. En effet, pour la commission scolaire Jean-Talon, si nous pensons retrouver en 1972 parmi les élèves âgés de 7 à 11 ans, les élèves âgés de 2 à 6 ans en 1967, ce sont 2,290 élèves que nous "oublions".

Transposé en termes de locaux scolaires et d'enseignants cet oubli montre clairement le côté précaire des prévisions en effectifs suivant la présente méthode d'évaluation. Les écarts observés dans la commission des Mille-Iles sont semblables à ceux de Jean-Talon et tout nous fait croire que si nous avions étendu à d'autres commissions scolaires similaires les mêmes méthodes d'analyse, nous aurions abouti à des résultats comparables.

CONCLUSION

Cette étude est trop restreinte et trop ponctuelle pour que nous nous permettions de porter un jugement global et définitif sur le recensement scolaire et les méthodes de collecte et de prévisions qui s'y rattachent. Nous possédons, cependant, assez d'éléments pour en montrer les imperfections et les limites.

Il nous faut, semble-t-il, dissocier le recensement lui-même de l'utilisation qui en est faite. En effet, la qualité du recensement est indépendante de la méthode de prévision employée pour évaluer les effectifs scolaires futurs. Seule l'exactitude de ces prévisions dépend à la fois de la précision du recensement scolaire et du sérieux de l'instrument prospectif qui lui est appliqué. Il est donc nécessaire d'envisager les deux séparément, aussi bien dans le domaine de la critique que dans celui des améliorations à apporter.

. Pour la plupart des commissions scolaires étudiées le degré d'exactitude du recensement scolaire nous apparait très limité. A côté de commissions scolaires comme Salaberry et Outremont où le pourcentage d'erreur est très important, nous pouvons cependant trouver des commissions scolaires pour lesquelles les résultats du recensement scolaire sont assez proches de ceux du recensement fédéral. Le problème qui se pose est celui de l'utilisateur qui ne connaît pas la qualité du recensement et encore moins sa fluctuation dans le temps. Le principe même du recensement et le mode de cueillette des données ne doivent pas être condamnés catégoriquement. Il faut plutôt chercher les causes de non-fonctionnement et les améliorations à apporter.

Tout d'abord, on peut croire que la qualité des résultats du recensement scolaire est étroitement dépendante du degré de préparation avec lequel on l'aborde: instructions données aux agents recenseurs, formation de ces agents recenseurs, délimitation et couverture des secteurs du territoire recensé, l'exactitude des compilations des données, ... etc.

Il est possible aussi que certaines commissions scolaires accomplissent ce recensement plus par devoir que par conviction. Parce que la population scolaire n'est pas très importante, qu'on croit bien la connaître et pouvoir l'évaluer exactement; parce que le recensement scolaire apparaît alors comme une tâche administrative supplémentaire mais non essentielle, il se peut que dans certaines commissions scolaires le recensement se fasse de façon approximative. Si dans la pratique ce système d'évaluation semble suffisant et donner des résultats satisfaisants à court terme pour des prévisions d'effectifs, il se trouve justifié de facto et ne pourrait être remis en cause que par la comparaison des énumérations ainsi obtenues avec celles du recensement fédéral.

. De là viendraient éventuellement les surestimations du recensement de 1971 succédant aux fortes sous-estimations de 1966, démontrant en cela la volonté de réajuster pour 1971 des effectifs qui étaient apparus trop faibles après la publication des résultats du recensement fédéral de 1966.

Il faut sans doute ajouter un détail technique pouvant contribuer à ce pourcentage d'erreurs: la période un peu trop longue, un mois, accordée pour la cueillette des données, et qui par rapport au recensement fédéral, enlève un peu de précision.

• Quant à la méthode de prévision citée au chapitre 3, elle ne repose sur aucune base sérieuse d'évaluation des mouvements de population dans une optique prospective. Ce n'est pas le principe de prévision des effectifs scolaires à partir du recensement scolaire que nous mettons en doute mais la façon dont ces projections sont faites.

En effet, même si cette méthode donne des résultats à peu près satisfaisants pour des commissions scolaires dont la population est stationnaire, elle contient en elle-même tous les éléments d'erreur conduisant à des prévisions inexactes dans des zones de populations mouvantes.

. D'abord parce que la méthode employée, par projection des groupes d'âges quinquennaux cinq ans plus tard, ne permet pas une très grande rigueur de calcul. Etant donné le degré d'exactitude du recensement

scolaire, des prévisions portant sur les cinq ou dix années à venir ont peut de chance, à terme, de se révéler exactes.

Ensuite et surtout parce que cette méthode néglige complètement le phénomène migratoire. En l'espace de cinq ou dix ans, pour des raisons socio-économiques locales, les populations peuvent varier de façon notable, dans un sens ou dans l'autre. Les commissions scolaires courent alors le risque de se retrouver avec des locaux scolaires non justifiés par le nombre des effectifs, et sous employés; ou bien avec des locaux et un personnel enseignant si réduits qu'ils ne permettent pas d'assurer l'enseignement dans les conditions souhaitables.

Il faut cependant ajouter que l'établissement d'un instrument rigoureux de prévision n'est pas chose aisée, les commissions scolaires possèdent-elles le personnel qualifié pour une telle tâche? Sont-elles en mesure de créer et de développer des techniques de prévisions? On peut se demander s'il ne reviendrait pas à des organismes plus compétents de fournir aux commissions scolaires les moyens techniques d'utiliser les résultats de leur recensement scolaire.

Impressions qui ressortent de cette étude et pouvant servir de base de travail pour une amélioration du recensement scolaire et des prévisions scolaires

Ces propositions ne doivent pas apparaître comme des directives rigides déterminant définitivement les normes d'un nouveau recensement scolaire. Ce sont simplement des enseignements qui découlent de cette étude et qui nous semblent pouvoir rendre le recensement scolaire plus perfectible.

• Le recensement scolaire présente l'avantage par rapport au recensement fédéral d'être disponible rapidement. Mais son utilisation exigerait que l'on ait une confiance absolue dans ses résultats et qu'il soit donc fait de façon plus précise. La rigueur du recensement et sa crédibilité pourraient compenser le fait qu'il ne soit plus entrepris tous les ans, mais seulement tous les deux ans[1]. Sauf peut-être dans les quartiers où un accroissement subit de la population rend nécessaire un recensement de la population afin d'en connaître certaines caractéristiques.

---

(1) Rappelons que la mise sur pied du recensement fédéral exige un personnel très considérable tant sur le terrain qu'au bureau central, un délai important pour entraîner le personnel qui sera utilisé, une équipe qui s'assure que le questionnaire sera compris par tous, etc...

• Que le recensement soit fait d'une manière plus systématique suppose une plus grande disponibilité des responsables, plus de personnel, plus d'agents recenseurs. Si le personnel des commissions scolaires estime que cette tâche devient trop envahissante et trop exigeante, il faudrait peut-être envisager la possibilité de le faire exécuter par des professionnels du recensement ou tout au moins par des personnes entièrement disponibles pour ce travail.

Cela permettrait en plus de raccourcir la période de recensement, actuellement d'un mois, et d'augmenter ainsi sa précision.

• D'autre part on pourrait proposer l'utilisation de fiches individuelles de recensement, apportant des renseignements supplémentaires sur les caractéristiques de la population des territoires scolaires, par exemple sur la situation socio-économique et le niveau culturel des parents. Toutes ces informations fournissant matière plus complète aux recherches scolaires entreprises par les commissions scolaires et par les services du ministère de l'Education du Québec.

• La modification de petits détails visant à l'uniformisation des directives du recensement scolaire et du recensement fédéral faciliterait leur comparaison. Ainsi on pourrait établir des directives similaires au fédéral et au recensement scolaire en ce qui concerne le lieu de résidence des jeunes gens (voir page 3).

• Il serait souhaitable de coordonner les efforts d'autres groupes qui procèdent eux aussi quasi annuellement au recensement des mêmes personnes: recensement municipal, établissement des listes électorales scolaires ou municipales, recensements paroissiaux ... etc.

• En calculant des taux de migration pour les années antérieures et en les appliquant, suivant l'évolution aux années à venir.

• En envisageant d'utiliser les prévisions en construction de logements et les taux d'occupation des nouveaux logements sur le territoire de la commission scolaire. Ceci étant effectué en collaboration avec les municipalités.

Ainsi le recensement deviendrait, pour les autorités scolaires, un instrument leur permettant de suivre parfaitement et même de prévoir à court terme et à long terme l'évolution de la population scolaire sur leur territoire. Après examen de ces résultats les autorités scolaires pourraient prendre les décisions administratives les plus appropriées à la situation présente et à venir.

Cette étude ne peut prétendre à aucun caractère exhaustif et les améliorations décrites plus haut ne doivent surtout pas être comprises comme des propositions définitives. En effet il nous est difficile de proposer une redéfinition du recensement scolaire au niveau de son rôle, de son utilité, de son coût, sans consulter auparavant le personnel des commissions scolaires. Il entre d'ailleurs dans les projets à court terme de la Direction générale de la Planification d'entreprendre une telle recherche auprès des dirigeants des commissions scolaires, afin de dégager leurs désirs et leurs suggestions à ce sujet. Les informations ainsi obtenues viendront s'adjoindre à ce document pour fournir sur le recensement scolaire une étude à la fois quantitative et qualitative.

Annexe 1

18—DES DEVOIRS DES COMMISSAIRES ET DES SYNDICS RELATIVEMENT AU RECENSEMENT ANNUEL DES ENFANTS

285.—Le secrétaire-trésorier est tenu de faire chaque année, au cours du mois de septembre, le recensement des enfants domiciliés dans la municipalité scolaire; les commissaires et les syndics d'écoles doivent veiller à ce qu'il remplisse ce devoir.

Dans ce recensement, il doit faire la distinction entre les garçons et filles, et entre chacun des âges de cinq à dix-sept ans inclusivement.

L'âge à inscrire est celui de l'enfant le premier juillet précédent.

Pour chacun de ces enfants, le secrétaire-trésorier doit indiquer:

a) s'il fréquente l'école dans la municipalité;

b) s'il fréquente l'école hors de la municipalité;

c) s'il suit des cours du soir ou des cours spéciaux pendant une partie de l'année; ou

d) s'il ne fréquente pas l'école, et, s'il s'agit d'un enfant de six à quatorze ans inclusivement, pour quel motif.

286.—Nonobstant les dispositions de l'article 285, le lieutenant-gouverneur en conseil peut ordonner qu'il soit fait un recensement des enfants d'une ou de plusieurs municipalités scolaires comprises en tout ou en partie dans les limites d'une cité ou d'une ville, aux endroits qu'il jugera convenable.

287.—Les commissaires et les syndics d'écoles peuvent charger toute personne, autre que le secrétaire-trésorier, de faire le recensement annuel des enfants de la municipalité scolaire et pourvoir à sa rémunération. Cette personne exerce alors les mêmes pouvoirs et est soumise aux mêmes obligations que le secrétaire-trésorier pour les fins de ce recensement et tel recensement a les mêmes valeurs, forces et effet que celui fait par le secrétaire-trésorier.

288.—Un sommaire du recensement doit être transmis au surintendant avant le quinze octobre sur la formule fournie par ce dernier.

289.—Tout chef de famille, tuteur, curateur ou gardien, qui refuse de donner au secrétaire-trésorier les renseignements prescrits par l'article 285, ou qui fait une fausse déclaration, est passible d'une amende de pas moins de cinq ni plus de vingt-cinq dollars.

RENSEIGNEMENTS SUR LA MÉTHODE À SUIVRE POUR LE RECENSEMENT SCOLAIRE

1.—Le Recensement se fait de maison en maison.
On enregistre les renseignements correspondant à la situation telle qu'elle existe en septembre.

2.—Pour chaque famille on demande:—

a) Le nom de chacun des enfants de 5 à 17 ans inclusivement (âge au 1er juillet précédent). On inscrit le nom de ces enfants séparément, garçons à gauche, et filles à droite.

b) Si l'enfant fréquente l'école dans la municipalité, (école sous contrôle, indépendante, ou cours privé régulier), inscrire la lettre "H" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne de son âge.

c) Si l'enfant fréquente une école en dehors de la municipalité, (école sous contrôle, indépendante ou cours privé régulier), inscrire la lettre "H" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne de son âge.

d) Si l'enfant suit des cours du soir ou des cours spéciaux, pendant une période de l'année:

1.—inscrire les lettres "SM" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne de son âge, s'il suit des cours dans votre municipalité scolaire;

2.—inscrire les lettres "SH" s'il suit des cours hors de votre municipalité scolaire.

e) Si l'enfant ne fréquente aucune école, ni cours privé, ni cours spéciaux, inscrire la lettre "I" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne de son âge.

Motifs de non-fréquentation:

Pour tout enfant de 6 à 14 ans inclusivement, qui ne fréquente pas, ("I") celui qui fait le recensement devra indiquer la cause pour laquelle cet enfant ne fréquente pas l'école.

Si l'enfant ne fréquente pas pour cause de:—

1) maladie ou défauts physiques	inscrivez "P-1" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne de son âge.
2) distance reconnue par la loi,	inscrivez "P-2" sur la ligne . . .
3) travail nécessaire reconnu par la loi,	inscrivez "P-3"
4) atteint le plus haut degré dans la municipalité,	inscrivez "P-4"
5) travail chez soi, non reconnu par la loi,	inscrivez "P-5"
6) travail hors de chez soi, non reconnu par la loi,	inscrivez "P-6"
7) indigence	inscrivez "P-7"
8) refus de fréquenter	inscrivez "P-8"
9) négligence des parents	inscrivez "P-9"
10) exclusion	inscrivez "P-10"
11) autres causes	inscrivez "P-11"

3.—Doivent *être* recensés, tous les enfants vivants, de 5 à 17 ans inclusivement, *dont les parents résident dans votre municipalité scolaire.*

4.—Si un enfant, *dont les parents résident dans votre municipalité scolaire,* a été confié à une autre famille, dans une autre municipalité, vous devez quand même le recenser. C'est un enfant *dont les parents résident dans votre municipalité.*

Exemple:—Joseph, 12 ans, confié à son oncle, dans la municipalité voisine, fréquente l'école de cette municipalité. C'est à vous de l'inscrire dans votre recensement tout comme les autres enfants de cette famille. Cependant, puisqu'il fréquente hors de la municipalité, vous indiquerez "H" sur la ligne de cet enfant, dans la colonne des 12 ans.

S'il ne fréquentait pas, vous indiqueriez "P" et la cause soit "P-1", ou "P-2" etc.

5.—Si, dans une famille de votre municipalité, demeure un enfant dont les parents résident dans une autre municipalité, vous n'avez pas à inscrire cet enfant.

Exemple:—Chez Monsieur X . . . , demeure de façon permanente, un neveu, dont les parents résident dans une autre municipalité. Vous n'avez pas à l'inscrire.

6.—Si un enfant est orphelin de père et de mère, il devra être recensé comme un enfant de la famille où il demeure.

7.—Employez une ligne pour indiquer le nom de la *rue* ou le rang chaque fois que vous commencez à recenser dans une *rue* ou un rang.

8.—Indiquez dans la marge le numéro du domicile des parents.

9.—Au bas de chaque page du recensement, le recenseur fera le total de chaque catégorie pour chaque colonne.

10.—Le total des vivants s'obtient en additionnant dans chaque colonne les totaux des M, (M1, M2, M3,) des H, des SM, des SH, des P.

11.—Quand le recensement est terminé, le recenseur prépare le résumé, puis le sommaire, de la façon indiquée à la page 44.

REMARQUES POUR CERTAINES MUNICIPALITÉS

1.—Là où l'autorité compétente jugera la chose nécessaire, le recenseur devra distinguer trois catégories parmi les *élèves qui fréquentent dans la municipalité, "M".*

Il le fera de la façon suivante:—

Enfant qui *fréquente une école indépendante* dans la municipalité: "M1";

Enfant qui *fréquente dans sa paroisse une école régie par sa municipalité scolaire:* "M2";

Enfant qui *fréquente dans sa municipalité scolaire, mais en dehors de sa paroisse, une école régie par sa municipalité scolaire:* "M3".

2.—Là où l'autorité exige de distinguer les nationalités, on utilisera trois cahiers: un pour les Canadiens-Français, un pour les Anglais, Irlandais, Écossais, un pour les autres nationalités, s'il y a lieu. On peut indiquer la nationalité de chacun de ces derniers dans une des marges, en utilisant la première lettre de leur nationalité.

3.—Employer le même procédé ou des cahiers différents pour distinguer catholiques et protestants, là où il y a lieu.

AGE

Premier cas: l'enfant est né un des jours des mois de janvier, février, mars, avril, mai ou juin, soustrayez l'année de sa naissance de 1943, et vous aurez l'âge demandé.

Deuxième cas: l'enfant est né le ou après le 1er juillet, un l'un des jours des mois d'août, septembre, octobre, novembre, décembre: soustrayez l'année de sa naissance de 1942, et vous aurez l'âge demandé.

N'inscrivez que *l'âge entier.*

165

APPENDICE I.- RECENSEM[illegible] SCOLAIRE PROVINCIAL, SEPTEMBRE 1943
formule pour l'inscription des renseignements requis (nouvelle édition)

GARÇONS

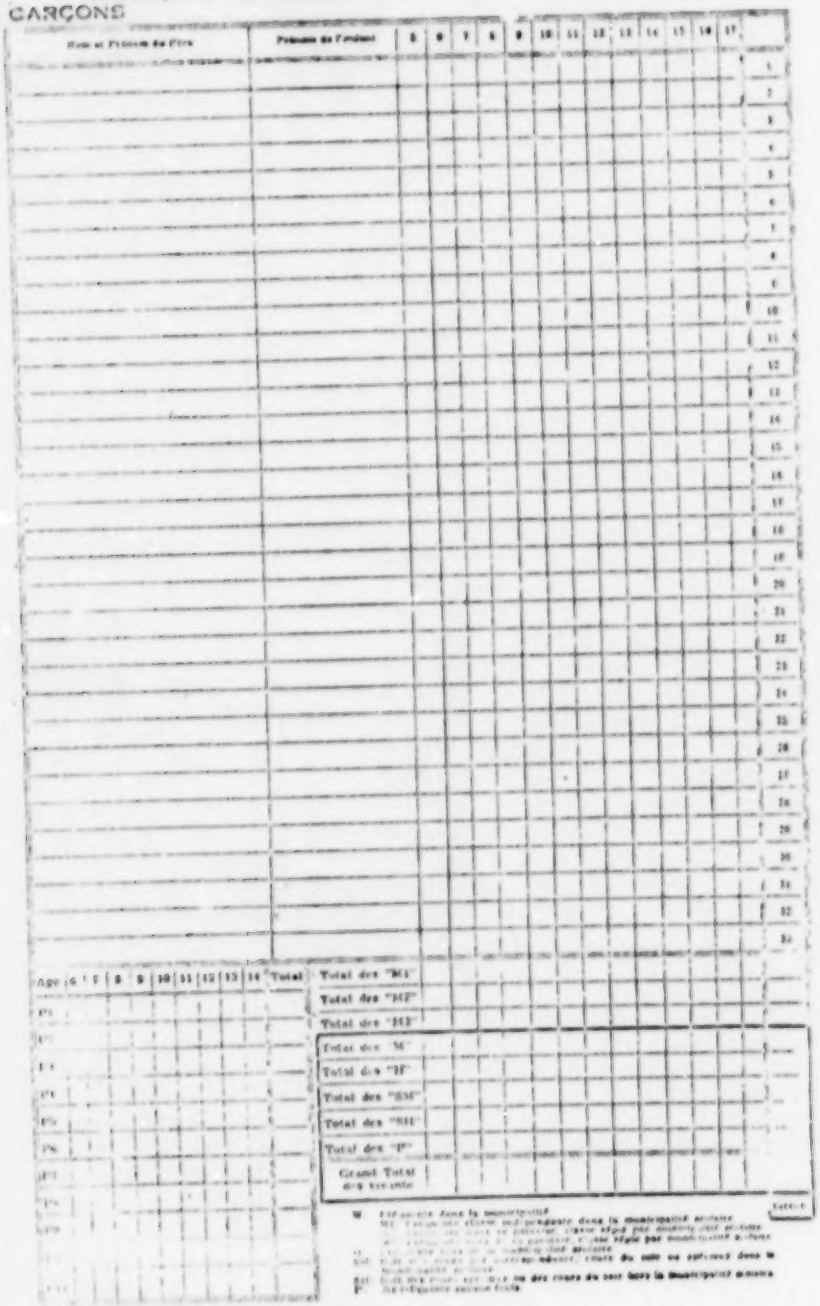

APPENDICE I.- RECENSEMENT SCOLAIRE PROVINCIAL, SEPTEMBRE 1943 167
Formule pour l'inscription des renseignements reçus (nouvelle édition)

FILLES

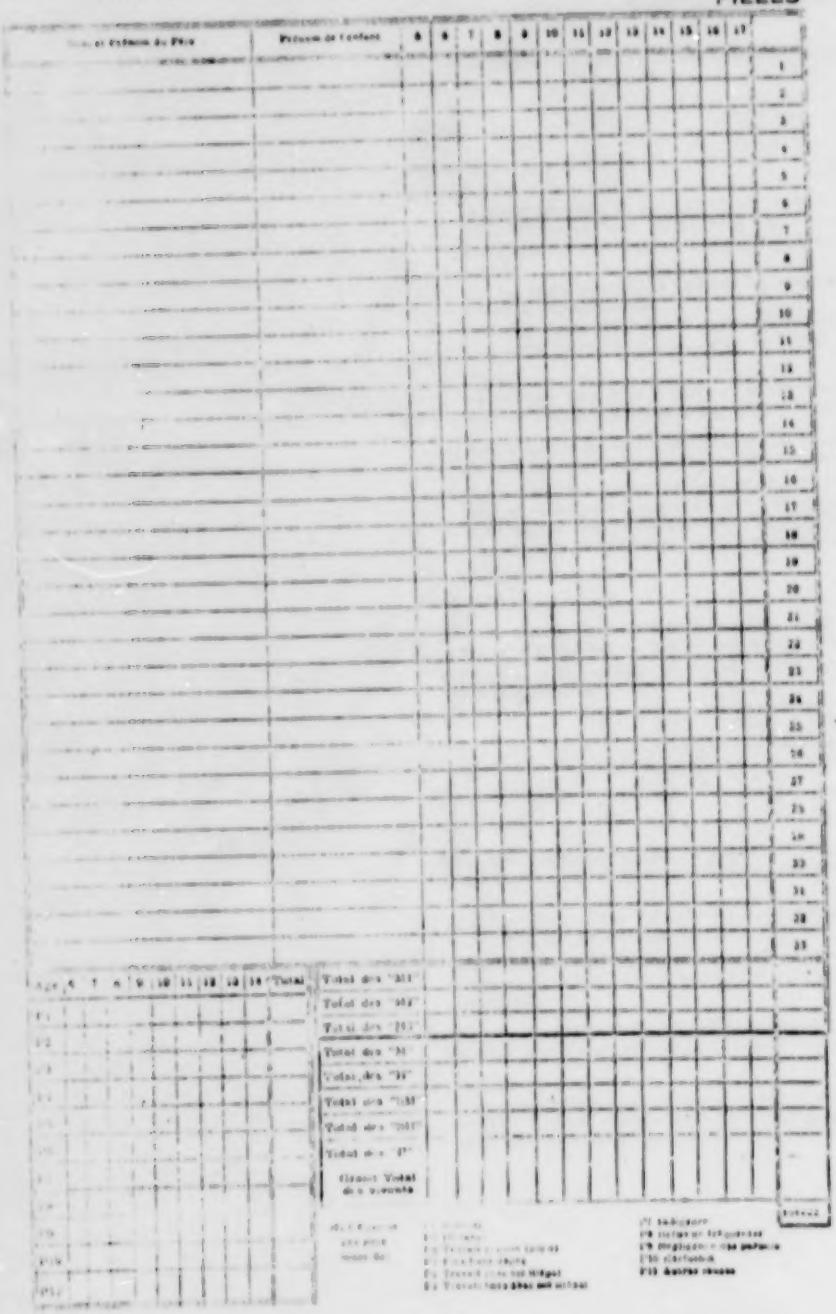

INSTRUCTIONS POUR PRÉPARER LE RÉSUMÉ ET LE SOMMAIRE

Une fois le recensement terminé, le recenseur résume tout son travail de la façon suivante:—

RÉSUMÉ

1.—Résumé des M, page 45:

a) Garçons:
Le recenseur transcrit en page 45, sur la ligne correspondant à l'indication "page 4", la ligne "Total des M" de la page 4 du cahier.
Sur la ligne intitulée "page 6", il transcrit de même la ligne "Total des M" de la page 6.
Sur les lignes suivantes il transcrit les résultats "Total des M" des pages suivantes correspondantes.
Toutes les lignes "Total des M" ayant été ainsi transcrites, le recenseur fait le grand total au bas de chaque colonne de la page 45.

b) Filles:
Le recenseur procède de la même façon pour résumer les lignes "Total des M" pour les filles, dans la partie de la page 45 réservée pour les filles.

2.—a) Le résumé des M1 ou M2 ou M3, ou des H, des SM, des SH, ou des P, se fait de la même façon sur chacune des pages suivantes.

b) Pour faciliter le travail de transcription, du bas des pages à la feuille de résumé, le recenseur fera d'abord cette transcription sur les pages 43 à 52, qu'il peut détacher. Ces feuilles demeureront sa propriété, pourvu qu'il en fasse copie sur les pages 53 à 60 qui ne sont pas détachables.

SOMMAIRE

3.—Tous les résumés étant terminés, le recenseur transporte la ligne du "Grand Total" de chacun des résumés sur la ligne correspondante du sommaire, page 61.

Exemple:—Le "Grand Total" du résumé des "M", page 45 sera transcrit en page 61, sur la ligne indiquée:

AGE		5	6	7	8
Pages	Total des				
45	"M"				

4.—Une fois le sommaire terminé, le recenseur doit indiquer au verso du sommaire, page 62, le nombre de garçons de 6 ans qui ne fréquentent pas pour la cause No 1 (P-1).

Il le fait en comptant le nombre de P-1 qu'il a inscrit dans la colonne des garçons de 6 ans, dans chacune des pages employées pour le recensement.

Il procède de la même façon pour calculer le nombre de P-2, P-3, P-4, etc., de 6 ans, 7 ans, 8 ans, (6 à 14 ans inclusivement) chez les garçons puis ensuite chez les filles, séparément.

5.—Si on utilise plusieurs cahiers pour le recensement des enfants d'une municipalité scolaire, un *seul* sommaire général de toute la municipalité scolaire doit être préparé.

6.—Avant le 15 octobre:—
Une copie du sommaire du recensement doit être envoyée au Département de l'Instruction Publique, franc de port, dans l'enveloppe fournie à cette fin. Une autre copie doit être envoyée, avant la même date, à M. l'Inspecteur, à vos frais.

Sommaire du recensement, tel que transmis au département (nouvelle division)

SOMMAIRE DU RECENSEMENT SCOLAIRE

SEPTEMBRE 19__

(Rien à communiquer avant le 15 octobre au Département de l'Instruction Publique)

	GARÇONS														FILLES												
AGE	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Total	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Total
Pages / Total des																												
50 "A2"																												
51 "A3"																												
52 "A4"																												
45 "A"																												
46 "B"																												
47 "B2"																												
48 "B3"																												
49 "B4"																												
Grand Total des vivants																												

Je, soussigné, certifie l'exactitude des renseignements du présent rapport.

Signé à _____

ce _____ jour de _____ 19__

_____

Signature

Municipalité Scolaire _____ (1)-(2)

Paroisse _____

Comté _____

(1) Si il y a deux municipalités scolaires, prendre le même ordre, l'une de village et l'autre de paroisse. Indiquer si catholique ou protestant, si dans le cas.

(2) Si il y a deux municipalités scolaires, l'une catholique, l'autre protestante, indiquer laquelle. Voir au bas de la page à la fin de cet

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Octobre 1974